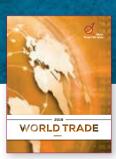
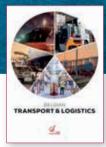
Rapport d'activités 2020





















En vertu de l'article 3 de l'Accord de Coopération du 24 mai 2002 entre l'Autorité fédérale et les Régions, l'Agence est compétente pour:

- décider et organiser des missions commerciales conjointes à l'initiative d'une ou de plusieurs Régions ou sur demande de l'Autorité fédérale
- 2. organiser, développer et diffuser de l'information, des études et de la documentation sur les marchés extérieurs à l'attention des services régionaux chargés du commerce extérieur conformément à l'annexe 1
- 3. les tâches d'intérêt commun décidées à l'unanimité par le Conseil d'Administration. En décembre 2014 le Conseil a ainsi décidé que l'ACE contribuera dès 2015 à l'organisation logistique et au volet économique de deux Visites d'État des Souverains belges à l'étranger par an.

SOMMAIRE

Préface	de la Pré	esidente	6	
Message de la Direction générale				
Stratégie et objectifs 2021				
Cadre institutionnel et financier – Dotations 2020				
Membres du personnel 2020				
1.	L'ACE er	n 2020	14	
1.1	Visites o	d'État et Missions économique belges	15	
1.2	Webina		16	
1.3	Oversea	as Business Opportunities Centre - OBOC	25	
	1.3.1	Fichier des exportateurs	25	
	1.3.2	Trade4U : plateforme dynamique d'opportunités d'affaires internationales	27	
	1.3.3	Stagiaires	29	
1.4		statistiques et attestations fiscales	31	
	1.4.1	Études	31	
	1.4.1	1.4.1.1 Études économiques	31	
		1.4.1.2 Étude relative à l'impact de la crise du COVID-19 sur le commerce extérieur belge lors	31	
			31	
		du 1 ^{er} lockdown (mars à mai 2020) 1.4.1.3 Publications sectorielles	34	
			37	
	1.4.2	1.4.1.4 Étude sur l'utilisation des accords de libre-échange par les exportateurs belges Statistiques	38	
	1.4.2	·		
		1.4.2.1 Mission 1.4.2.2 Activités	38	
	1 4 2		38	
1 =		Attestations fiscales	43	
1.5	_	entations et questions juridiques	44	
	1.5.1	En général	44	
	1.5.2	Actions spécifiques en 2020	46	
1.6		b www.belgianeconomicmission.be	47	
1.7		ration aux initiatives de tiers	50	
2		merce extérieur belge en 2020	52	
2.1		erce des marchandises	53	
	2.1.1	Exportations de marchandises	57	
		2.1.1.1 Évolution géographique des exportations	57	
		2.1.1.2 Évolution sectorielle des exportations	62	
	2.1.2	Importations de marchandises	64	
		2.1.2.1 Évolution géographique des importations	64	
		2.1.2.2 Évolution sectorielle des importation	70	
	2.1.3	Balance commerciale	71 73	
2.2	Commerce des services			
	2.2.1	Exportations de services	74	
		2.2.1.1 Principaux clients	74	
		2.2.1.2 Principales rubriques d'exportations	75	
	2.2.2	Importations de services	76	
		2.2.2.1 Principaux fournisseurs	76	
		2.2.2.2 Principales rubriques d'importations	77	
Organes	Organes de gestion - Situation au 31.12.2020			
Organigramme – Situation au 31.12.2020				
Figures	et tablea	ıUX	88	
Contact	s et plan	d'accès et la company de la co	90	

Préface de la Présidente



L'année 2020 est celle dont on souhaiterait qu'elle ne reste pas dans les annales... mais il est difficile de passer sous silence le choc causé par la crise de la COVID-19 dans le monde entier. Si des personnalités éminentes comme Bill Gates et d'autres avaient en leur temps fait de sérieuses mises en garde sur l'émergence de tels virus et les conséquences drastiques possibles, celles-ci ont manifestement été ignorées, et nos sociétés, toutes évoluées soient-elles, se sont révélées bien vulnérables devant la pandémie. Les drames humains vécus à l'échelle mondiale sont interpellants et suscitent bien des interrogations quant à notre mode de vie.

L'économie a été frappée de plein fouet par la crise, et le commerce extérieur a lui aussi été affecté. D'après des statistiques récentes publiées par l'OMC, le volume du commerce mondial des marchandises pour les trois premiers trimestres de 2020 est en baisse de 8,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, la croissance pour l'ensemble de l'année 2020 dépendra en grande partie de l'impact sur le commerce de la résurgence de la COVID-19 au quatrième trimestre. Les cas de COVID-19 se sont multipliés dans le monde depuis septembre, en particulier en Europe, qui représente plus de 35% du commerce mondial des marchandises.

Au niveau belge, au cours des 9 premiers mois de 2020, le total des exportations de marchandises s'est élevé à EUR 267,3 milliards, soit une baisse de 10,9% (-EUR 32,9 milliards) par rapport à la même période l'année précédente. Le total des importations belges de marchandises a diminué de 11,6% (-EUR 33,3 milliards) pour atteindre EUR 254,5 milliards pour la période considérée.

Aux effets négatifs de la pandémie, s'ajoutent pour notre pays les premières conséquences du Brexit. A fin 09-2020, on enregistre déjà une diminution de 16,4% des exportations belges vers le Royaume-Uni (-EUR 3,8 milliards). Les exportations belges de matériel de transport

seraient les plus impactées. Au cours de la période considérée, leurs ventes ont diminué de EUR 1,4 milliard (-20,6%). Les importations belges en provenance du Royaume-Uni ont, quant à elles, baissé de 22,3% (-EUR 2,9 milliards) pour passer à EUR 10,0 milliards au cours des neuf premiers mois de 2020. Les produits minéraux (-57,8%) ont été les plus touchés en raison de la diminution du cours et de la demande de pétrole et de ses produits connexes.

La crise de la COVID-19 a contraint à l'annulation de toutes les Visites d'État et missions princières en 2020. L'Agence pour le Commerce extérieur et ses partenaires, le SPF Affaires étrangères, l'AWEX, Flanders Investment & Trade et hub.brussels mettront tout en œuvre afin de contribuer à la relance et de soutenir les entreprises belges dans leurs initiatives de reconquêtes des marchés étrangers. Il a ainsi été décidé d'organiser non pas deux mais trois missions économiques conjointes sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Astrid en 2021 : au Sénégal (juin 2021), au Royaume-Uni (septembre 2021) et aux Etats-Unis (octobre 2021). La mission au Royaume-Uni devrait tomber à point nommé afin de remettre nos entreprises en lice sur le marché britannique post-Brexit.

Les Visites d'État initialement prévues en Italie en 2020, ainsi que celles en Lituanie et en Afrique du Sud en 2021, devraient faire l'objet d'un réexamen. Leur organisation reste, tout comme pour les missions, tributaire de l'évolution de la pandémie, et de la rapidité d'exécution de la campagne de vaccination.

L'Agence pour le Commerce extérieur remercie ses partenaires, le SPF Affaires étrangères ainsi que l'AWEX, FIT et hub.brussels pour leur confiance et la coopération constructive en 2020, en dépit du contexte difficile.

Annemie Neyts-Uyttebroeck, Présidente

Message de la Direction générale

La crise de la COVID-19 a secoué le monde en 2020 et les économies s'en sont fortement ressenties. Le commerce extérieur belge n'a pas échappé à la tendance générale à la baisse, même si les résultats ont été modérément affectés à l'échelle annuelle. Notre pays s'est classé comme 10° exportateur mondial de marchandises, avec une part de 2,4% du commerce mondial. Nos prestations au niveau des importations nous placent au 12° rang mondial (2,2% du total mondial).

L'année 2020 a été bouleversée à plus d'un titre. La pandémie qui s'est répandue dans le monde entier a entraîné une limitation des déplacements et voyages à l'étranger, rendant impossible l'organisation des deux missions princières et des deux Visites d'État annuelles. Situation regrettée tant par l'Agence que par ses partenaires, soucieux d'épauler les entreprises belges sur les marchés étrangers.

Force fut donc de changer son fusil d'épaule, et de réorienter les activités de l'Agence en 2020. Un premier projet majeur fut la réalisation, à la demande du SPF Affaires étrangères et des trois instances régionales de promotion des exportations, d'une étude mesurant l'impact de la crise de la COVID-19 sur le commerce extérieur belge. Un sujet d'actualité s'il en est. Cette étude de grande envergure inclut, outre une analyse des performances belges pendant le premier lockdown (mars à mai 2020), une comparaison avec celles de nos pays voisins et de pays à structure d'exportation similaire. Un chapitre sectoriel basé sur des interviews de fédérations et une analyse basée sur le COVID Economic Recovery Index réalisée par le think tank Horizon clôturaient la publication. Un webinar organisé conjointement avec les partenaires de l'Agence le 19 novembre 2020, permit de mettre en lumière les faits saillants de l'étude, et attira quelque 500 participants.

Les services études et statistiques ont donc en 2020, occupé le devant de la scène, soutenus dans leurs initiatives par l'équipe missions / Visites d'État « reconvertie ».

Outre l'étude COVID-19 susmentionnée, deux publications sectorielles furent réalisées en 2020 : « Belgian Transport & Logistics » et « Belgian Sustainable Building Solutions & Smart cities ». Elles furent présentées au public lors de webinars rassemblant entre 130 et 200 participants.

Enfin, une étude se penchant sur l'utilisation (ou sous-utilisation) des accords de libre-échange par les entreprises belges vint clôturer le palmarès.

En parallèle, le service statistiques a poursuivi le traitement des demandes classiques. Il a enregistré 441 demandes annuelles. Suite à une automatisation des process en 2017, les fiches bilatérales sont générées automatiquement et publiées chaque mois sur le site internet de l'Agence, soit un total de 2.820 fiches sur l'année.

Le service OBOC a diffusé 24.423 opportunités d'affaires internationales en 2020 auprès des entreprises via l'application mobile Trade4U, en forte croissance par rapport à 2019 (18.281). Suivant la tendance générale cette année, le 26 novembre un webinar sur le thème « The importance of public procurement markets and opportunities for Belgian companies » fut mis sur pied par le service Trade4U. Le fichier des exportateurs continue à être affiné et enrichi, et comporte actuellement 60.509 entreprises répertoriées. Dans le cadre des efforts de relance, un abonnement gratuit de 3 mois à Trade4U fut offert à ces entreprises exportatrices d'octobre à fin décembre 2020, avec un certain succès.

Citons encore la reconversion du site web temporaire des missions, www.belgianeconomicmission.be, en un site plus général consacré aux missions princières et à leurs atouts. Son Altesse Royale la Princess Astrid a eu l'amabilité d'adresser un message aux participants sur le site.

L'année 2020 se clôture sur un bilan financier honorable, et le montant non utilisé pour les missions princières en 2020 sera réaffecté à l'organisation de missions complémentaires dès que la situation sanitaire le permettra. En 2021, les destinations des missions princières seront le Royaume-Uni (du 5 au 8 septembre) et les Etats-Unis – Atlanta, Boston et New York (du 2 au 9 octobre).

Fabienne L'Hoost, Directeur général Didier De Baere, Directeur général adjoint





Stratégie et objectifs 2021

Tout comme l'année 2020, l'année 2021 présente un grand nombre d'incertitudes, qui compliquent la mise sur pied d'un calendrier d'activités. La crise du coronavirus qui a bouleversé le monde perdure et oblige à la prudence dans l'établissement d'objectifs.

La Visite d'État en Lituanie a été reprogrammée aux 10 et 11 juin 2021 mais reste à confirmer, et l'incertitude règne encore concernant la 2^e Visite d'État de l'année.

Les missions princières de l'automne ont davantage de chance de se dérouler dans des conditions de normalité, la vaccination allant bon train dans les pays concernés. Une mission princière au Royaume-Uni a été planifiée du 5 au 8 septembre prochains. Cette mission tombe à point nommé dans la foulée du Brexit, et devrait permettre aux entreprises belges de se repositionner sur le marché britannique. Cette mission sera suivie à très brève échéance par une mission princière aux Etats-Unis (Atlanta, Boston et New York), du 2 au 9 octobre 2021.

Simultanément, les services Etudes et Statistiques attaqueront le 2^e volet de l'étude COVID-19, et réaliseront deux nouvelles études sectorielles : « Belgian Sustainable Food Systems » et « Belgian Health Technologies / medtech ». L'étude relative à l'utilisation des Accords de Libre Echange ayant suscité un intérêt certain, elle connaîtra un suivi à long terme en 2021 et au-delà.

2021 verra aussi le lancement de la nouvelle version du site web www.abh-ace.be, qui a fait l'objet d'une révision intégrale, incluant une restructuration, une mise à jour technologique et un face lift.

La base de données des exportateurs belges continuera à être affinée et améliorée. L'équipe Trade4U recherchera auprès de diverses sources de par le monde des opportunités d'affaires internationales ciblées destinées aux entreprises belges.





© Palais Royal, Belgique

Cadre institutionnel et financier

L'Agence pour le Commerce extérieur est un établissement public doté de la personnalité juridique, créé par l'Accord de Coopération du 24 mai 2002 conclu entre l'Autorité fédérale et les Régions (Moniteur Belge du 20.12.2002).

L'Agence pour le Commerce extérieur est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président d'honneur est Sa Majesté le Roi. Le Conseil est composé de 16 membres désignés par les gouvernements des Régions et par l'Autorité fédérale et provenant paritairement du secteur public et du secteur privé. Chaque Région désigne un Commissaire du Gouvernement. Le Conseil d'Administration de l'Agence s'est réuni quatre fois en 2020, dont trois fois virtuellement en raison de la crise sanitaire de la COVID-19.

Un Comité d'accompagnement coordonne la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'Administration. Présidé par le Directeur général de l'Agence,

il se compose des trois fonctionnaires dirigeant les institutions régionales à l'exportation (AWEX, hub.brussels et Flanders Investment & Trade) et du Directeur général compétent pour les Relations économiques bilatérales du SPF Affaires étrangères. En 2020, le Comité d'accompagnement s'est réuni deux fois en présentiel et trois fois virtuellement.

La gestion courante de l'Agence est assurée par un Directeur général assisté par un Directeur général adjoint, tous deux désignés par le Conseil d'Administration et appartenant à un rôle linguistique différent. Fabienne L'Hoost est Directeur général, Didier De Baere est Directeur général adjoint. En outre, un Conseil de Direction, composé du Directeur général, du Directeur général adjoint et des deux Directeurs, Madame Christelle Charlier et Madame Rosemary Donck, se réunit régulièrement.

Dotations 2020

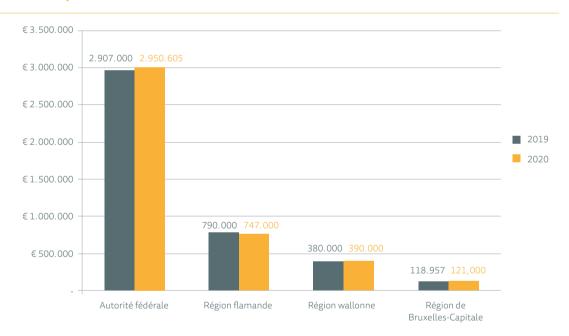
Le financement de l'Agence est assuré par une dotation fédérale indexée et par des contributions des Régions sur la base de la clef de répartition en matière d'impôt sur les personnes physiques. Les rentrées prévues au budget 2020 (approuvé par le Conseil d'Administration en sa réunion du 10.12.2020) se sont

élevées à 4.208.605 €. Les dotations fédérale et régionales représentent la plus grande partie (97,53%) des recettes. Ce pourcentage s'est accru en 2020, car les autres revenus de l'Agence ont considérablement diminué en raison de la crise de la COVID-19.

TABLEAU 1 | Montant des dotations en 2020

	EUR
Autorité fédérale	2.950.605,00
Région flamande	747.000,00
Région wallonne	390.000,00
Région de Bruxelles-Capitale	121.000,00

FIGURE 1 | Ventilation des dotations 2019 et 2020



Loi du 22 mai 2003

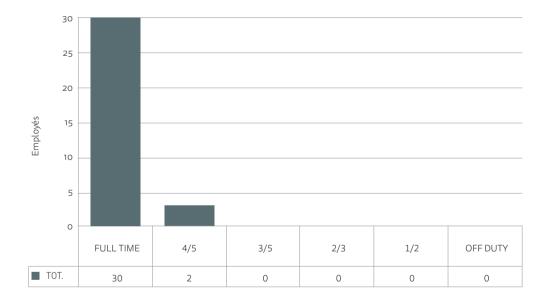
L'Agence pour le Commerce extérieur a appliqué pour la première fois en 2019 la Loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral et ses arrêtés d'exécution.

Membres du personnel 2020

L'Accord de Coopération stipule que le nombre de membres du personnel de l'Agence ne peut dépasser 50. Au 31.12.2020, l'ACE comptait 32 membres du personnel. Déduction faite du travail à temps partiel, les effectifs se montaient à 31,6 équivalents temps plein (ETP).

L'année 2020 a été marquée par un départ à la retraite et un recrutement sous contrat à durée déterminée. En 2020, deux agents prestaient à temps partiel (80%).

FIGURE 2 | Régime de travail



Au cours des 15 années écoulées, l'effectif de personnel a diminué ostensiblement, passant ainsi de 48 agents (soit 39 ETP) en 2006 à 32 agents (soit 31,6

ETP) en 2020. Cela constitue une réduction de 33,3% des effectifs soit une baisse de 19% en équivalents temps plein.

FIGURE 3 | Nombre d'équivalents temps plein 2006 - 2020



10 (- 33,370)

-7,4 ETP (= -19%)





VISITES D'ÉTAT ET MISSIONS ÉCONOMIQUES BELGES

La pandémie de la COVID-19 a fait de 2020 une année tumultueuse, au cours de laquelle les activités dans de nombreux secteurs ont été perturbées. Les voyages internationaux et les activités de groupe ont été suspendus, ce qui a entraîné un bouleversement majeur des tâches quotidiennes du service.

Au programme de 2020 figuraient la Visite d'État en Italie en mars, la mission économique au Sénégal en juin, la mission économique en Australie en octobre et la Visite d'État au Chili en novembre.

Les préparatifs de la Visite d'État en Italie étaient pratiquement terminés au début du mois de mars lorsque la propagation rapide du virus dans ce pays a contraint les organisateurs à reporter le voyage peu avant le départ.

La situation ne s'est pas améliorée et la mission économique au Sénégal a subi le même sort. Enfin, la mission économique en Australie et la Visite d'État au Chili ont été reportées.

Le Service Missions a dû se réinventer en cette période particulière. Des initiatives ont été prises : une nouvelle version plus générale du site web

www.belgianeconomicmission.be a été créée, et la communication a été modernisée par le recours à Flexmail.



S.A.R. la Princesse Astrid, Représentante de Sa Majesté le Roi

lors des missions économiques belges

Sa Majesté le Roi, Président d'honneur du Conseil d'Administration de l'Agence pour le Commerce extérieur a conduit plus de 85 missions économiques de 1993 à 2013. Suite à Son accession au trône en 2013, Sa sœur, la Princesse Astrid, le représente lors des missions économiques.

1.2

WEBINAIRES

En cette année de pandémie mondiale fortement marquée par le travail à distance, l'Agence a véritablement emprunté la voie de la digitalisation. Ainsi, de nouveaux outils de communication numérique ont non seulement permis de maintenir des liens entre collègues de l'Agence (Circuit par Unify) mais également d'organiser des réunions virtuelles avec différents partenaires clé et d'atteindre un large public lors de webinaires thématiques (principalement via Zoom ou WebEx).

En effet, en vue de l'essor des nouveaux canaux de communication, l'Agence ne pouvait pas être à la traîne. Ainsi, en collaboration avec ses partenaires institutionnels – le SPF Affaires étrangères, l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX), hub.brussels et Flanders Investment & Trade (FIT) –, pas moins de cinq webinaires thématiques ont été organisés entre juin et décembre 2020, soit presque un webinaire par mois.

Le Service Études et Statistiques a été le principal contributeur de ces séminaires à distance avec l'organisation de trois évènements virtuels : les présentations des publications sectorielles « Belgian Transport & Logistics » et « Belgian Sustainable building solutions & Smart cities » et, bien évidemment, le webinaire « COVID-19: recovery prospects for Belgian Foreign Trade » qui a fait état des conséquences de la pandémie sur les importations et exportations belges de marchandises lors du premier confinement (mars-mai 2020).

Les Services Règlementations et Trade4U ont quant à eux organisé un webinaire thématique chacun. Tandis que le premier s'est articulé autour des contrats de vente internationaux et Incoterms® 2020 le second a été consacré aux marchés publics et aux opportunités d'affaires internationales pour les entreprises belges.

Ces cinq webinaires ont connu un franc succès auprès des entreprises et organismes publics belges. En effet, l'engouement de ces évènements en ligne fut tel que l'abonnement Zoom Pro de l'Agence n'autorisant que 100 participants maximum a rapidement dû être étendu à la formule Zoom Enterprise qui permet d'accueillir un total de 500 participants.

Selon toute vraisemblance, l'Agence aura encore recours au webinaire comme outil de communication externe en 2021. En effet, dès février une étude spécifique sur les accords de libre-échange, « Belgian exporters and free trade agreements, a good match? », fera l'objet d'un séminaire en ligne. Par ailleurs, la tendance devrait également se poursuivre pour les deux publications sectorielles qui paraîtront cette année à savoir « Belgian Sustainable Food Systems » et « Belgian Health Technologies ». Afin d'atteindre une plus large audience à l'étranger et de leur conférer une portée internationale ces webinaires pourraient également éventuellement se tenir en anglais à l'avenir.

Les cinq webinaires dont il a été question vont à présent être brièvement passés en revue.

I. « Contrats de vente internationaux et Incoterms® 2020 »



Date: 22 juin 2020

Organisateur : Service Réglementations de l'Agence pour le Commerce extérieur

Orateurs:

- Eduard Verhaegen, formateur agréé I.C.C. sur les Incoterms :
- Katrien Van Loocke, Conseillère juridique de l'ACE

Participants: 58 personnes

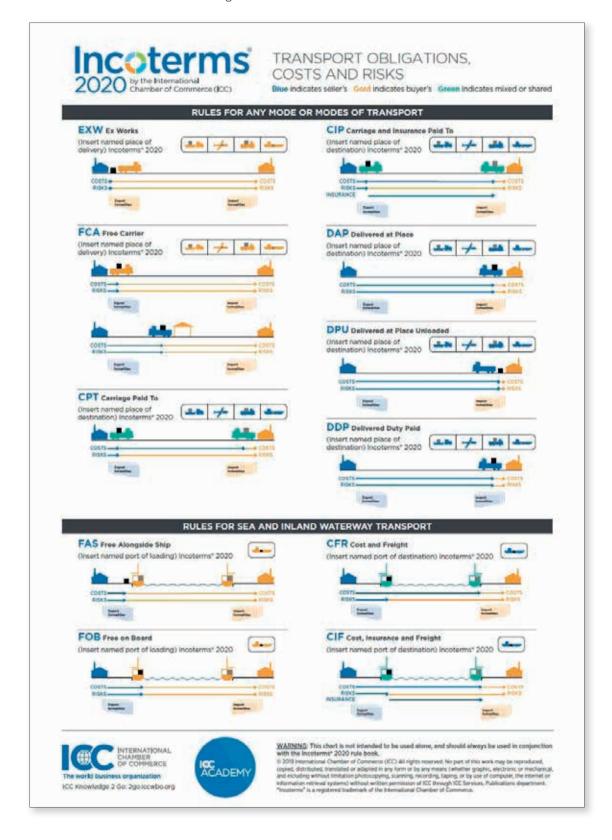
Le Service Réglementations a eu le grand honneur d'organiser le premier webinaire de l'histoire de l'Agence pour le Commerce extérieur. La thématique abordée a été celle des « contrats de vente internationaux et des Incoterms® 2020 » et plus particulièrement les choix commerciaux stratégiques et les possibilités en temps de crise (COVID-19, Brexit, guerres commerciales, ...). Un total de cent participants – soit la capacité maximale sur Zoom Pro – contactés via le fichier des exportateurs ont pris part à cet évènement virtuel qui s'est articulé des trois points suivants :

- 1. Que sont les Incoterms et que (ne) peuvent-ils (pas) désigner?
- 2. Contrats de vente internationaux choix stratégiques
- 3. Différences entre les règles Incoterms® 2010 et les nouvelles règles Incoterms® 2020

Pour rappel, les Incoterms consistent en un ensemble de onze règles établies par l'International Chamber of Commerce (ICC) permettant de poser les conditions de livraison les plus couramment utilisées dans le commerce international, de définir les responsabilités juridiques des acheteurs et des vendeurs et de déterminer la répartition des coûts et des risques entre les parties.

Le 17 juin, le même webinaire a eu lieu en néerlandais. 54 personnes ont participé à ce webinaire.

Le tableau de la carte murale Incoterms®2020 décrit les obligations, les coûts et les risques de l'acheteur et du vendeur en vertu de chacune des 11 règles Incoterms®.



II. « Belgian Transport & Logistics »



Date: 27 octobre 2020

Organisateur : Agence pour le Commerce extérieur en collaboration avec ses partenaires institutionnels

Orateurs:

- S.E. l'Ambassadeur Jeroen Cooreman, Directeur des intérêts économiques, Direction générale des relations bilatérales, SPF Affaires étrangères;
- M. Franck Toussaint, Expert Transport et Logistique, AWEX;
- M. Laurent Lamberts, Directeur export, hub.brussels;
- M. Dirk Van Steerteghem, Chef du département Commerce International, FIT;
- M. Wouter Decoster, International Trade Analyst, ACE;
- M. Lorenzo Van Elsen, Gestionnaire de Projets et Rédacteur, ACE;
- M. Didier Weerts, Co-CEO, Weerts Supply Chain;
- M. Rainier Reekmans, Directeur, Port de Bruxelles ;
- M. Didier Gelin, Directeur des ventes et du marketing, Emixis ;
- $\bullet \ \mathsf{M.} \ \mathsf{Bert} \ \mathsf{Vandecaveye}, \mathsf{CEO}, \mathsf{Tailormade} \ \mathsf{Logistics}.$

Participants : 100 personnes (capacité maximale sur Zoom Pro)

Pour le second évènement en ligne organisé par l'Agence, le Service Études s'est prêté à l'exercice du

webinaire afin de présenter la publication sectorielle « Belgian Transport & Logistics » à un public averti de professionnels du secteur. La capacité maximale, soit 100 participants, a une nouvelle fois été atteinte pour ce séminaire virtuel. C'est pourquoi, au vu de l'enthousiasme suscité par les deux premiers webinaires, l'abonnement Zoom de l'Agence a été étendu afin d'accueillir un maximum de 500 participants lors de webinaires futurs.

Lors de ce webinaire, le panel d'orateurs issus des instances publiques ont mis en lumière le rôle central de la Belgique dans le commerce international, tant au niveau du transport que de la logistique. En effet, disposant de ports de renommée mondiale, d'aéroports toujours plus performants et de solutions de transport multimodale, notre pays dispose de corridors de transport qui permettent d'acheminer rapidement et efficacement des marchandises à destination.

Des atouts qui ont d'ailleurs parfaitement été illustrés par quatre témoignages d'entreprises – Weerts Supply Chain, le Port de Bruxelles, Emixis et Tailormade Logistics – issues des trois Régions belges. Celles-ci ont pu prendre la parole afin de présenter leurs activités et leur savoir-faire à l'audience.

La publication sectorielle « Belgian Transport & Logistics » est abordée plus en détails au point 1.4.1.3 du rapport d'activités.

III. « COVID-19: recovery prospects for Belgian Foreign Trade »



Date: 19 novembre 2020

Organisateurs : Agence pour le Commerce extérieur en collaboration avec ses partenaires institutionnels

Orateurs:

- Madame Anick Van Calster, Directrice générale du SPF Affaires étrangères;
- Madame Claire Tillekaerts, CEO de FIT ;
- Madame Pascale Delcomminette, CEO de l'AWEX ;
- Madame Isabelle Grippa, CEO de hub.brussels ;
- Madame Christelle Charlier, Directrice Service Études et Statistiques, ACE;
- Monsieur Dennis Gijsbrechts, International Trade Analyst, ACE;
- Monsieur Lorenzo Van Elsen, Gestionnaire de Projets et Rédacteur, ACE;
- Dr. Margareta Drzeniek, Managing Partner du think tank Horizon;
- Monsieur Yves Verschueren, CEO d'essenscia;
- Monsieur Bart Steukers, Director Context & Future CEO d'Agoria.

Participants : 500 personnes (capacité maximale, bien que les demandes de participation étaient plus nombreuses)

Organisé en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels de l'Agence, le webinaire « COVID-19: recovery prospects for Belgian Foreign Trade » s'est tenu dans le cadre du lancement de l'étude « Impact de la crise de la COVID-19 sur le commerce extérieur belge » qui est l'aboutissement d'un long travail d'analyse statistique ayant pour objectif d'identifier les dix secteurs les plus touchés par la crise sanitaire mondiale au cours des mois de confinement ferme (mars-mai 2020).

Dans cette étude, la performance de la Belgique est également comparée aux résultats de ses pays voisins et de pays présentant une structure d'exportation comparable. Des interviews des principales fédérations sectorielles du pays permettent ensuite de mettre en lumière les effets de la crise sur les flux commerciaux des entreprises actives dans les dix secteurs les plus touchés. Enfin, les facteurs qui contribueront à une reprise socio-économique soutenue sont identifiés dans l'étude.

Dans le même esprit, les exposés et interventions de notre panel d'orateurs a mesuré les conséquences de la crise sanitaire liée au coronavirus à l'échelle tant nationale que régionale. Les CEOs des trois agences régionales à l'exportation ont ainsi pu présenter les diverses mesures de soutiens à disposition des entreprises afin de les aider à surmonter cette période difficile.

Par ailleurs, la performance de la Belgique dans l'indice de reprise économique COVID a été présentée par le think tank Horizon qui n'a pas manqué de souligner que notre pays devrait se rétablir rapidement en raison de sa forte résilience économique et de ses importants liens commerciaux avec d'autres marchés européens.

Enfin, les témoignages d'essenscia et d'Agoria ont permis de faire état de la réalité du terrain dans le secteur des sciences de la vie – et notamment en matière pharmaceutique – et dans le secteur technologique – plus particulièrement l'industrie manufacturière automobile.

L'étude « Impact de la crise de la COVID-19 sur le commerce extérieur belge » est abordée plus en détails au point 1.4.1.2 du rapport d'activités.



© Palais Royal, Belgique

IV. « The importance of public procurement markets and opportunities for Belgian companies »



Date: 26 novembre 2020

Organisateurs : Agence pour le Commerce extérieur en collaboration avec ses partenaires institutionnels

Orateurs:

- Didier De Baere, Directeur général adjoint, ACE;
- · Nabil Jijakli, Deputy CEO, Credendo;
- Sammy Sioen, Gestionnaire de Projet Trade4U, ACE;
- Johan Malin, Adjoint au Directeur, FIT ;
- Claire Lammens, Market Expert Analyst Europe occidentale, AWEX;
- Patrick Heinrichs, Export Finance Manager, AWEX;
- Georges Chebib, Consultant international, Région de Bruxelles-Capitale.

Participants: 340

Sur initiative du Service Trade4U, un quatrième webinaire sur les façons d'optimiser les possibilités d'exportation des entreprises belges dans les procédures de marchés publics internationaux a été organisé fin novembre avec le soutien des partenaires institutionnels de l'Agence.

Comme l'ont indiqué les différents orateurs, malgré la crise sanitaire mondiale que nous traversons actuellement, les opportunités de marchés publics internationaux ont considérablement augmenté au cours des derniers mois. Dans le domaine médical bien entendu, mais pas exclusivement.

En effet, un grand nombre de projets d'investissement et de construction continuent aujourd'hui de contribuer à relancer les économies nationales. Les différents intervenants, dont notamment Credendo, l'agence crédit à l'exportation, le Service Trade4U de l'Agence pour le Commerce extérieur et les Agences régionales à l'exportation ont ainsi exposé comment ils pouvaient accompagner et soutenir au mieux les entreprises belges qui participent aux appels d'offres publics et aux projets internationaux.

Par ailleurs, les différents orateurs ont également insisté sur le fait que ces opportunités n'étaient pas uniquement destinées aux grandes multinationales mais que les PME pouvaient aussi saisir leur chance en répondant à des marchés publics internationaux.

V. « Belgian Sustainable Building Solutions & Smart Cities »



Date: 8 décembre 2020

Organisateurs : Agence pour le Commerce extérieur en collaboration avec ses partenaires institutionnels

Orateurs:

- S.E. l'Ambassadeur Jeroen Cooreman, Directeur des intérêts économiques, Direction générale des relations bilatérales, SPF Affaires étrangères;
- Mme Isa Rogiers, Community Manager, Smart Cities Vlaanderen;
- Mme Isabelle Rawart, Smart Territory Advisor, Agence du Numérique (AdN);
- M. Emmanuel Malfeyt, Cluster coordinator, ecobuild.brussels;
- M. Wouter Decoster, International Trade Analyst, ACE;
- M. Lorenzo Van Elsen, Gestionnaire de Projets et Rédacteur, ACE ;
- M. Alexander Vanwijnsberghe, Managing Director, APTUS;

- Mme Charlotte De Bellefroid, Communication Manager, ISOHEMP;
- Mme Sunita Van Heers, Managing Director, SUREAL.

Participants: Plus de 200

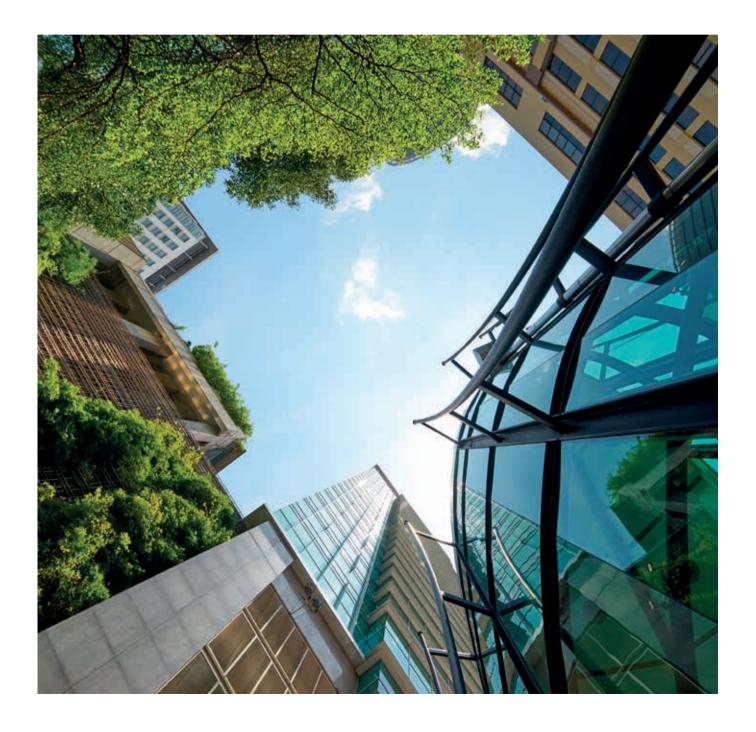
Le cinquième et dernier webinaire de l'année 2020 s'est intéressé à la thématique de la construction durable et des smart cities. C'est en effet à l'occasion de cet évènement en ligne que le Service Études de l'Agence a présenté son étude « Belgian Sustainable Building Solutions & Smart Cities » au public.

Lors de leurs interventions, les différents représentants des organismes publics ont ainsi expliqué le rôle de précurseur que jouent la Belgique et ses Régions en matière de construction durable et de smart cities. En effet, comme l'ont souligné les orateurs, la Belgique suit résolument la voie de la durabilité urbaine par le prisme de l'innovation et de la digitalisation en vue notamment de réaliser l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 établi par le Green Deal européen.

En seconde partie de webinaire, Aptus, Isohemp et SuReal, trois entreprises belges (une par Région) innovantes actives en construction durable et/ou en smart cities, ont présenté leurs activités et leur expertise à l'audience. Ces différents témoignages d'entreprises ont permis d'illustrer les thématiques abordées et de faire découvrir les développements les plus récents dans les domaines au public.

La publication sectorielle « Belgian Sustainable building solutions & Smart cities » est abordée plus en détail au point 1.4.1.3 du rapport d'activités.

Les présentations, publications et revues de presse de ces webinaires sont consultables sur notre site www.abh-ace.be sous la rubrique ACTUALITÉS.



1.3

OVERSEAS BUSINESS OPPORTUNITIES CENTRE - OBOC

Le service OBOC est en charge de la gestion du fichier des exportateurs (chapitre 1.3.1) ainsi que du service

Trade4U à destination des entreprises belges exportatrices (chapitre 1.3.2).

1.3.1 Fichier des exportateurs

Au départ des données sur les sociétés exportatrices transmises par :

- les agences régionales AWEX, hub.brussels et Flanders Investment & Trade ;
- les institutions fédérales SPF Affaires Etrangères et SPF Finances, Administration Générale des Douanes et Accises :
- le service Missions de l'ACE, en fournissant la liste des participants des missions princières économigues et les Visites d'État;

le service OBOC les enrichit pour constituer un fichier des exportateurs belges. Chaque firme y est caractérisée par un profil comprenant ses informations générales (coordonnées, personnes de contact, etc.) ainsi que des renseignements relatifs à ses activités (produits et services) et à ses marchés d'exportation.

L'objectif étant d'avoir un fichier des exportateurs le plus complet et à jour possible, l'ACE a donc également mis en place un protocole d'échange de données avec le SPF finances - douanes et accises. Le fichier des exportateurs est un axe central pour le fonctionnement de Trade4U mais aussi un outil précieux pour l'Agence et ses partenaires pour promouvoir les sociétés belges à l'étranger. Sa maintenance, qui représente un travail assidu, est donc primordiale pour assurer un service qualitatif.

Fin 2020, le fichier des exportateurs comptabilisait plus de 60.000 sociétés dont plus de la moitié sont considérées comme actives et pour lesquelles l'information est complète. En outre, on a dénombré 4.500 nouvelles sociétés dans le fichier et 12.500 profils d'entreprises ont été adaptés en 2020.

Depuis l'adoption du Règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque personne dont les coordonnées sont enregistrées dans notre base de données peut faire valoir un « droit à l'oubli ». C'est ainsi qu'en 2020, les données d'approximativement 850 personnes ont été supprimées.

A. Développements au profit des partenaires

Un des objectifs du fichier des exportateurs étant d'enrichir les systèmes CRM existants des agences régionales, des accès ont été créés pour les partenaires de l'ACE (AWEX, hub.brussels, Flanders Investment & Trade et le SPF Affaires Etrangères) et les échanges en 2020 ont été fructueux

En outre, une fonctionnalité permettant d'importer et exporter les données sous format JSON a été développée, ce qui permettra un échange encore plus aisé des données entre l'Agence et ses partenaires.

B. Projet de conversion thésaurus - CPV

Après analyse, il a été décidé entre l'ACE et ses partenaires (AWEX, hub.brussels, Flanders Investment & Trade et le SPF Affaires Etrangères) d'ajouter la classification internationale Common Procurement Vocabulary (CPV) afin mieux cibler les sociétés belges exportatrices. Cette classification permet d'inclure autant les exportations des marchandises que des services et permettra d'être encore plus performant dans les recherches. La plateforme informatique DBTrade4U a été adaptée en ce sens et, à terme, chaque entreprise du fichier sera spécifiée par les codes CPV correspondants à ses secteurs d'activités.

En 2020, le projet de conversion du Thésaurus par la classification CPV était en phase de finalisation. En effet, un code CPV sera attribué à chacun des 20.000 codes-produits que compte le Thésaurus. Cette conversion sera vérifiée par un expert dans ce domaine, un exercice qui prendra fin au printemps 2021.

Ensuite, de manière automatisée, des codes CPV seront alloués à chacune des entreprises du fichier des exportateurs sur base des codes produits du Thésaurus que contient leur profil.

C. Soutien lors de la crise COVID-19

Durant la crise COVID-19, l'ACE s'est mise à disposition de diverses entitités via le fichier des exportateurs afin de contribuer au meilleur positionnement possible des entreprises exportatrices belges.

C'est ainsi par exemple qu'à la demande du Service Public Fédéral Économie un message a été envoyé afin d'encourager les entreprises à réaffecter les machines à l'arrêt à la fabrication de matériel médical jetable ; ou encore, la diffusion d'informations relatives à la « Credendo Bridge Guarantee » qui a suscité de très nombreuses réactions positives.

Plusieurs entreprises ont explicitement demandé à pouvoir continuer à recevoir de manière centralisée toutes les informations utiles sur la crise en matière de commerce après l'assouplissement des mesures et la reprise économique qui s'ensuivra.



Palais Doval Balgiona

1.3.2 Trade4U: plateforme dynamique d'opportunités d'affaires internationales

A. Nouvelle version de l'application mobile

La nouvelle version de l'application Trade4U est opérationnelle depuis le début du mois d'août 2020. En plus d'une meilleure vue d'ensemble plus structurée, les abonnés reçoivent désormais des notifications

chaque fois qu'une nouvelle opportunité se présente dans leur domaine et marchés d'intérêt et/ou lorsqu'il y a de nouvelles informations juridiques ou économiques.









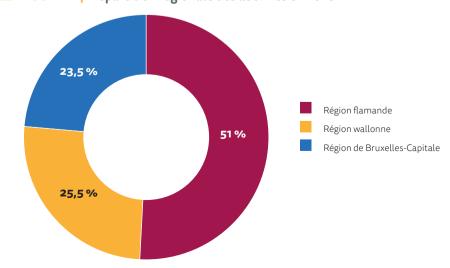


B. Résultats en termes de nombre d'abonnés

Début 2020, **276 entreprises** étaient affiliées comme abonnés payants à Trade4U. Ce nombre restait relativement stable comparativement à l'année précédente. A ce nombre s'ajoutaient 163 entreprises ayant participé à la mission économique princière en Chine et à la Visite d'État au Luxembourg qui ont

bénéficié d'une offre promotionnelle de 3 mois gratuits. Il est néanmoins à noter que, depuis le début de la crise COVID-19, les abonnés n'ont pas été refacturés et ont donc bénéficié d'une prolongation gratuite pour le reste de l'année 2020 de leur abonnement en cours afin de les soutenir pendant cette période.

FIGURE 4 | Répartition régionale des abonnés en 2020



C. Abonnement promotionnel COVID-19

Compte tenu des mesures de relance économique et en accord avec ses partenaires (AWEX, hub.brussels, Flanders Investment & Trade et le SPF Affaires Etrangères), l'ACE a décidé d'offrir un abonnement Trade4U gratuit aux entreprises exportatrices qui le souhaitaient, et ce pendant une période de 4 mois (1/10 au 31/01/2021).

Une invitation personnalisée a été envoyée à toutes les entreprises figurant dans la base de données des exportateurs et plus de **360 entreprises** ont souscrit à cette possibilité. La répartition régionale de ces abonnements promotionnels est similaire à celle des abonnés standards. Au total, le nombre d'affiliés (payants ou non) à Trade4U se montait à 753 fin 2020.

D. Résultats au niveau de l'offre

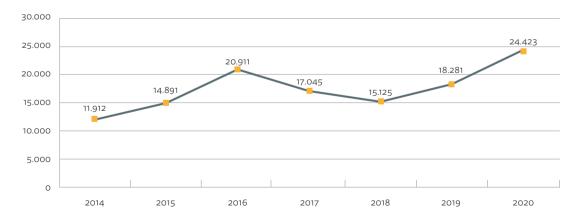
Opportunités d'affaires internationales

Malgré la crise, le **nombre d'opportunités d'affaires** internationales diffusées auprès des abonnés (via l'application mobile et par e-mail) a nettement augmenté en 2020 pour s'établir à **24.423**.

Parmi celles-ci, le service a entre autres publié les opportunités liées au COVID-19 (fabrication d'équipements individuels de protection, fabrication de matériel médical jetable, etc.).

Les opportunités diffusées étaient principalement des **appels d'offres** (79,8%) ainsi que des **projets internationaux** (20,0%) et, dans une moindre mesure, des **propositions d'affaires B2B** (0,2%).

FIGURE 5 | Nombre d'opportunités d'affaires diffusées entre 2014 et 2020



Newsflashes

L'application mobile Trade4U permet également la publication de newsflashes à caractère économique et juridique. En 2020, **81 news** ont été diffusées. Plus de la moitié de ces informations (48) provenaient du SPF Affaires étrangères et de ses postes à l'étranger.

Séminaires

Depuis le lancement de Trade4U, deux séminaires sont organisés chaque année. Ces séminaires rassemblent à chaque fois un grand nombre de participants et permettent d'optimiser le « networking » des abonnés.

Un **premier séminaire** était prévu le 28 avril 2020 et devait porter sur la mission économique en Australie. Néanmoins, celui-ci a dû être annulé à cause de la première vague de la pandémie COVID-19 qui touchait le pays à cette époque.

Le 26 novembre 2020, le service Trade4U, en collaboration avec ses partenaires, a dès lors organisé un **webinaire** sur les marchés publics et les opportunités qui s'offrent aux entreprises belges. Environ 340 participants se sont inscrits pour ce webinaire, ce qui était un grand succès.



Cahiers de charges

En 2020, **21 cahiers de charges** ont été commandés par le service OBOC en collaboration avec les postes diplomatiques ou les attachés économiques et commerciaux régionaux au profit de 5 sociétés abonnées à Trade4U.

Ce service, qui était de plus en plus apprécié par les abonnés depuis le lancement de Trade4U en 2015, a été fortement impacté par la crise COVID-19.

Statistiques

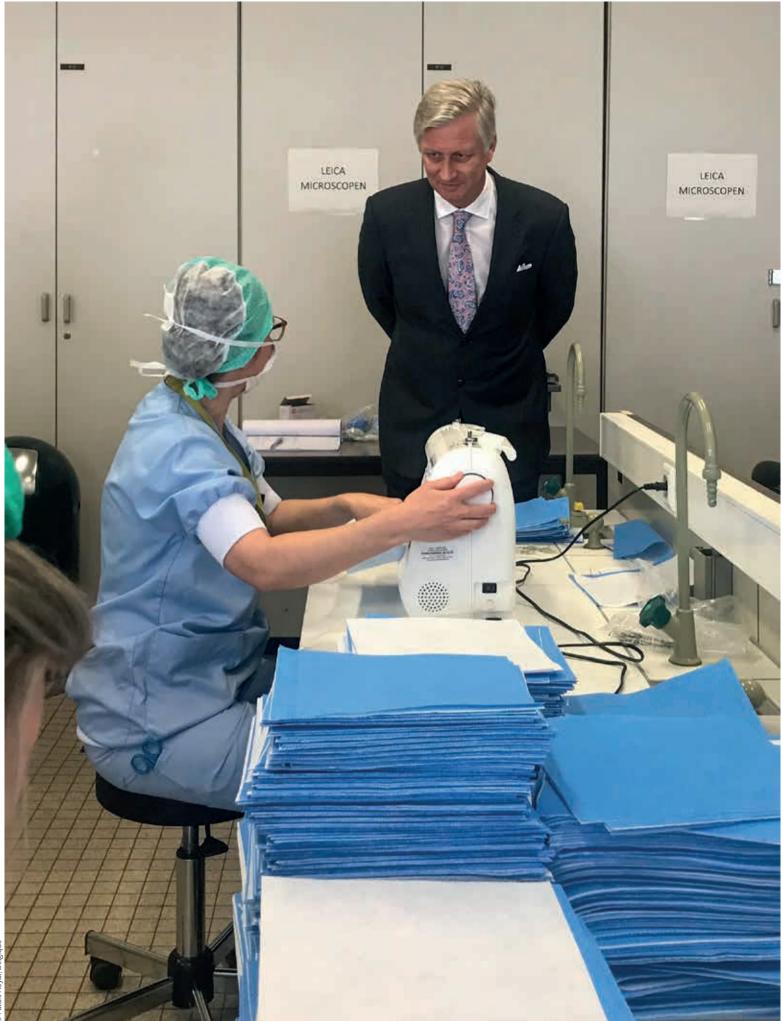
Un **abonnement statistique personnalisé** est offert. Chaque abonné reçoit mensuellement ou trimestriellement les chiffres d'exportations et importations de ses produits / services et pour ses marchés d'intérêt.

1.3.3 Stagiaires

Le service OBOC travaille en collaboration avec plusieurs écoles supérieures et universités pour accueillir des stagiaires.

Malgré la crise COVID-19 et le télétravail à temps plein qui était en vigueur une grande partie de l'année, ce ne sont pas moins de **7 stagiaires** qui ont été supervisés pour un nombre total de **380 jours de stage**.

Cette collaboration est profitable pour toutes les parties, premièrement pour les stagiaires qui se voient offrir une première expérience professionnelle et pour le service OBOC pour qui les stagiaires constituent une aide précieuse pour la maintenance du fichier des exportateurs et pour la recherche d'opportunités d'affaires internationale à destination des abonnés Trade4U.



Palais Roval Belginie

1.4

ÉTUDES, STATISTIQUES ET ATTESTATIONS FISCALES

1.4.1 Études

L'année 2020 a été fructueuse en termes de publications. Outre les deux traditionnelles publications sectorielles, l'ACE a également réalisé, à la demande de ses partenaires institutionnels, une étude portant sur l'impact de la crise du COVID-19 sur le commerce extérieur belge lors du 1^{er} lockdown (mars-mai 2020).

Enfin, une étude sur l'utilisation des Accords de Libre Echange a également été entamée. Ces différentes réalisations ont pu être menées à bien grâce à une contribution active de plusieurs collaborateurs de l'équipe 'Missions - Visites d'État'.

1.4.1.1 Études économiques

Suite au report des missions économiques princières 2020 (en République du Sénégal et au Commonwealth d'Australie), l'ACE n'a pas pu publier les deux études économiques prévues.

Comme le veut la coutume, ces études ont pour objectif d'offrir au lecteur un aperçu macro-économique

global du pays visité lors d'une mission économique princière ainsi qu'une analyse des secteurs porteurs en termes d'exportation. En outre, ces études rassemblent toutes les informations nécessaires pour optimiser les décisions à l'exportation ou aux investissements de nos chefs d'entreprises.

1.4.1.2 Étude relative à l'impact de la crise du COVID-19 sur le commerce extérieur belge lors du 1^{er} lockdown (mars à mai 2020)

L'étude relative à l'impact de la crise du COVID-19 sur le commerce extérieur belge mesure les conséquences de la pandémie sur les importations et exportations belges de marchandises lors du premier confinement (mars-mai 2020).

Sur base de ces chiffres, les dix secteurs les plus touchés par la crise sanitaire ont pu être identifiés. Les performances de la Belgique sont par ailleurs comparées à celles des pays voisins et à celles de pays présentant une structure d'export comparable. Une série d'interviews de fédérations sectorielles illustre en outre les effets de la crise sur les prestations commerciales à l'international des entreprises actives dans les dix secteurs les plus impactés.

Enfin, la résilience de la Belgique et les facteurs qui contribueront à une reprise socio-économique



soutenue sont placés dans le cadre d'un concept nouvellement développé par le think tank Horizon Group, le 'COVID Economic Recovery Index'.

L'étude a été publiée en français, néerlandais et anglais.

Elle a été remise en primeur à S.M. Le Roi, à S.A.R la Princesse Astrid ainsi qu'aux Ministres compétents.

L'étude a fait l'objet de nombreuses répercussions dans différents médias :

- → LN24
- → Presse écrite
- → Webinaire
- → Médias sociaux
- → Radio.

LN24

Une panel interview rassemblant la DGB et les 3 CEO's des Régions a eu lieu le 19.11.2020 à 9:00 et a été rediffusée en boucle.





Presse écrite

Il a été décidé de donner une exclusivité à l'Echo, De Tijd et Trends-Tendance. Le communiqué de presse ainsi que l'étude leur ont été transférés sous embargo.

L'étude a fait la première page de l'Echo et De Tijd avec article en page interne. Deux pleines pages lui ont également été consacrées dans Trends-Tendance. Le communiqué de presse envoyé à Belga a été repris dans de nombreux quotidiens : La Libre Belgique, Le Soir, la DH, Het Laatste Nieuws, Grenzecho... La RTBF et RTL ont également publié le communiqué Belga.

Webinaire

Plus de 500 participants du monde entier ont assisté à ce webinaire organisé le 19 novembre 2020, jour de la publication de l'étude « Impact de la Crise de la COVID-19 sur les importations et exportations belges (Partie 1 : période mars-mai 2020 (lockdown)) » (voir le point 1.2 - III du présent rapport d'activités) Anick Van Calster, Directrice générale Affaires bilatérales (DGB), SPF Affaires étrangères, Claire Tillekaerts, CEO de Flanders Investment & Trade, Pascale Delcomminette, CEO de l'AWEX et Isabelle Grippa, CEO de hub.brussels ont rehaussé le webinaire par leurs interventions qui avaient pour objectif de présenter aux participants les mesures de relance et outils mis à disposition des entreprises dans le cadre spécifique de la crise de la COVID-19. Les résultats de l'étude elle-même ont été présentés par les auteurs de l'ACE et le point de vue du secteur privé a été mis en exergue au travers des témoignages d'essenscia et d'Agoria. Enfin, le concept de 'Covid Economic Recovery Index' a été présenté par le Dr Drzeniek, Managing Partner du Think tank Horizon.

Il ressort de l'enquête réalisée à la fin du webinaire que 77% des participants ont qualifié ce dernier d' 'extremely' ou de 'very helpful'.



Médias sociaux

Des 'quote cards' ont été mises à disposition des partenaires. L'étude a largement été répercutée sur LinkedIn, Twitter et Facebook.

Radio

Alors que le groupe de travail avait rejeté l'idée d'un contact pro-actif des radios, afin d'éviter l'overkill', QMusic a interviewé C. Tillekaerts et Bel RTL a livré une analyse complète de l'étude dans son journal du soir.



© Palais Royal, Belgique

1.4.1.3 Publications sectorielles

En collaboration avec les partenaires fédéraux et régionaux de l'Agence ainsi qu'avec les fédérations sectorielles concernées, deux publications sectorielles ont été réalisées en 2020. Ces documents, publiés en anglais, visent à soutenir les entreprises exportatrices d'un secteur particulièrement porteur de l'économie belge et se composent comme suit :

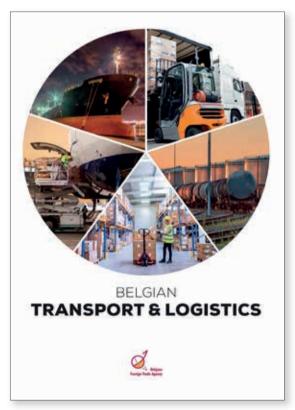
- Une première partie qui fournit un aperçu de la situation du secteur en question en Belgique et identifie les atouts de notre pays en la matière.
- Une seconde partie qui met à l'honneur des entreprises innovantes du secteur en question par le biais d'interviews.
- Une troisième et dernière partie qui contient une liste non-exhaustive d'entreprises proposant des solutions innovantes dans le domaine en question.

Belgian transport & logistics

Publiée au second semestre 2020, la publication sectorielle « Belgian Transport & Logistics » se concentre, comme son nom l'indique, sur le transport national et international de marchandises – et non de personnes – d'un point de départ à un point de destination par voie maritime, aérienne, routière, ferroviaire ou fluviale et sur la logistique.

L'étude révèle ainsi que, grâce à l'infrastructure de transport de pointe de la Belgique, sa situation géographique au cœur de l'Europe et sa position dans les chaînes de valeur mondiales, notre pays se positionne comme leader mondial dans le commerce international et donc dans le transport et la logistique

Par ailleurs, grâce à son économie ouverte, la Belgique a un haut degré d'interdépendance avec ses pays voisins, l'Union européenne et le monde. C'est pourquoi, en raison de son rôle essentiel de lien entre secteurs économiques qui stimule les activités commerciales internationales, le secteur du transport et de la logistique est une pierre angulaire de l'économie belge. De fait, l'étude démontre que peu importe le secteur économique concerné, les activités de transport et de logistique se retrouvent de manière transversale chez tous les types d'entreprises.



Les douze entreprises interrogées afin d'illustrer les atouts de la Belgique en transport et logistique ont été les suivantes :

TABLEAU 2 | Entreprises interrogées du secteur transport et logistique

Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande
• Liege Container Terminal	• Emixis	• Air Cargo Belgium
• Sedis Logistics	• Port of Brussels	• Fast Lines Group
Van Mieghem Logistics	• Sumy	• ICO Terminals
• Weerts Supply Chain	• Ziegler	Tailormade Logistics

Enfin, cette publication a également fait l'objet d'un webinaire promotionnel en date du 27 octobre 2020.

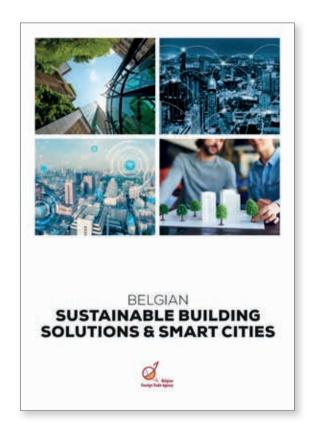
Pour plus d'informations à ce sujet voir le point 1.2 - Il du présent rapport d'activités.

Belgian Sustainable Building Solutions & Smart Cities

La seconde publication de l'année 2020, « Belgian Sustainable Building Solutions & Smart Cities » a également été diffusée au second semestre. Alors que la première partie de cette étude s'est concentrée sur les différents enjeux du développement durable dans le secteur de la construction, de la gestion et de la rénovation d'un bâtiment, la seconde partie a été dédiée aux Smart Cities, soit l'utilisation de technologies digitales et de télécommunications innovantes au profit des citoyens.

Ainsi, comme évoqué dans la première partie de l'étude, il est indéniable que le cadre législatif européen applicable au secteur de la construction, plus précisément la Directive 2010/31/UE sur la performance énergétique des bâtiments, a débouché sur l'adoption de politiques nationales visant à atteindre les objectifs environnementaux européens à l'horizon 2050 dans le cadre du « Green Deal ».

En Belgique, les mesures mises en place par les autorités locales ont suscité une croissance des activités dans le secteur de la construction. En effet, depuis la mise en œuvre de la Directive 2010/31/UE, le parc des bâtiments belges et le nombre de permis de bâtir octroyés pour la construction et la rénovation résidentielle sur le territoire national ont fortement augmenté. Compte tenu de ces demandes plus importantes de construction et de rénovation, le nombre d'entreprises et l'emploi dans le secteur ont par conséquent connu une croissance significative.



Par ailleurs, l'augmentation du chiffre d'affaires découlant de l'accroissement de leurs activités a permis aux entreprises du secteur d'investir dans l'innovation et la digitalisation de leurs solutions. Ces investissements sont bien entendu également orientés vers l'élaboration de techniques de construction environnementalement responsables au sein d'un

secteur en pleine transition vers le durable, un domaine dans lequel la Belgique montre résolument la voie.

Ces solutions de construction durable sont, à leur tour, intégrées dans un ensemble plus vaste : les Smart Cities ou « villes intelligentes ». Ces dernières peuvent être interprétées de manière très large et sont liées à tous les aspects de la vie urbaine, y compris la gouvernance innovante (de la gestion des déchets aux interventions d'urgence en passant par l'aménagement urbain), la mobilité, l'environnement,

la sécurité publique, la prospérité économique, les soins de santé, etc.

Si l'émergence des Smart Cities est un phénomène mondial, la Belgique en est un allié important en raison de la présence d'importantes villes dans notre pays et de ses nombreuses entreprises intelligentes.

Les douze entreprises interrogées afin d'illustrer les atouts de la Belgique en construction durable et en Smart Cities ont été les suivantes :

TABLEAU 3 | Entreprises interrogées des secteurs de la construction durable et des smart cities

Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande				
Sustainable Building Solutions						
• Isohemp	• A2M	Deceuninck Compound & Recycling				
• Stabilame	• SuReal	• Facadeclick				
Smart Cities						
• Bike & Win	• Energis	• Aptus				
• Smartnodes	• Macq	• The Beacon				

Enfin, cette publication a également fait l'objet d'un webinaire promotionnel en date du 8 décembre 2020. Pour plus d'informations à ce sujet voir le point 1.2 - V du présent rapport d'activités.

Pour conclure, il est également important de signaler qu'un exemplaire papier de ces deux publications sectorielles a été envoyé par valise diplomatique à tous les Ambassadeurs, Consuls généraux et Attachés économiques et commerciaux belges à travers le monde

1.4.1.4 Étude sur l'utilisation des accords de libre-échange par les exportateurs belges

L'économie belge repose en grande partie sur le commerce international. Les discussions sur le Brexit ont mis en évidence le rôle central des accords de libre-échange pour nos entreprises exportatrices ces derniers mois et ces dernières années. En effet, les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne sont d'excellents tremplins pour permettre aux entreprises belges d'exporter de manière compétitive en dehors de l'Union européenne.

La publication relative à l'utilisation des accords de libre-échange analyse dans quelle mesure les exportateurs belges tirent parti des accords de libre-échange existants. En outre, les raisons sousjacentes y sont étudiées sous deux angles.

Dans un premier temps, les données de la Commission européenne ont été utilisées pour déterminer si les exportateurs belges utilisent efficacement les accords de libre-échange. Une attention particulière a été accordée aux secteurs et aux pays spécifiques où les accords de libre-échange peuvent avoir le plus d'impact. Une comparaison avec l'UE a également été réalisée.

Ensuite, une enquête a été menée auprès d'un échantillon d'entreprises afin de définir les raisons pour lesquelles les exportateurs belges ont recours ou non aux accords de libre-échange et le rôle joué par des tiers tels que les agents maritimes dans ce processus.

En découlent 20 conclusions. Sur la base de ces constats, les partenaires compétents peuvent, s'ils le souhaitent, mener des actions ciblées pour inciter les



entreprises, en particulier les PME, à activer davantage les tarifs préférentiels et à accroître ainsi leur compétitivité à l'étranger.

A la demande de la Commission Européenne, les résultats ont été présentés aux Représentants des 27 Etats-membres en novembre 2020; le lancement officiel de l'étude et le webinaire y relatif ont été fixés au 4 février 2021.

1.4.2 Statistiques

Les données relatives au commerce des marchandises proviennent de 'Comext', celles ayant trait au commerce de services, de la Banque Nationale de Belgique.

1.4.2.1 Mission

L'Agence pour le Commerce extérieur est habilitée conformément à l'article 2 de l'annexe de l'Accord de

Coopération à collecter, à traiter et à diffuser des statistiques comparatives nationales et internationales.

1.4.2.2 Activités

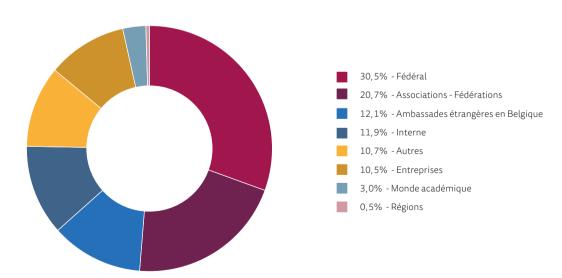
En 2020, 441 demandes ont été adressées au département. 71 notes bilatérales ont également été rédigées. Les fiches bilatérales sont, quant à elles,

générées automatiquement et publiées chaque mois sur le site internet de l'agence, ce qui représente un total de 2.820 fiches sur l'année.

Demandes ponctuelles

Les principaux clients sont les Services Publics Fédéraux suivis des associations et fédérations, des ambassades étrangères en Belgique, des entreprises et des demandes internes à l'ACE. Ces tendances se confirment au fil des ans.

FIGURE 6 | Répartition de la clientèle relative aux demandes ponctuelles en 2020



Les demandes régionales proviennent toutes de la région de Bruxelles-Capitale. L'ensemble des fiches bilatérales sont par ailleurs transmises à hub.brussels sur une base mensuelle.

En outre, le Service Statistiques a régulièrement répondu aux questions de la presse. De nombreuses demandes relatives à la COVID-19 et au Brexit ont été adressées au service tant par la presse que par divers organismes publics.

Notes et fiches bilatérales

En 2020, le Service a rédigé 71 notes sur les relations commerciales bilatérales en français, en néerlandais et en anglais. Ces notes offrent une vue très complète sur les échanges tant de biens que de services de la Belgique avec ses différents partenaires.

Ces notes sont aussi publiées sur le site internet de l'Agence et remportent année après année la palme de la rubrique la plus consultée.

De ces notes, 28 ont été demandées par le Palais Royal dans le cadre de la visite de chefs d'État étrangers ou de remise de lettres de créance de nouveaux ambassadeurs.

Les personnes ou instances suivantes ont également sollicité des notes : le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères, le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, les ambassades de Belgique à l'étranger, les ambassades étrangères en Belgique, les attachés économiques et commerciaux, le Parlement européen, les fédérations et chambres de commerce, les journalistes, les étudiants.

Les fiches bilatérales sont une version condensée des notes : elles offrent un aperçu concis des relations commerciales entre la Belgique et un pays tiers. Disponibles en anglais, elles sont ainsi désormais actualisées mensuellement pour tous les partenaires commerciaux et sont téléchargeables sur le site de l'Agence.

Elles sont utilisées par de nombreux partenaires institutionnels et par la presse, notamment pour illustrer des articles de fond.







Brochures trimestrielles et annuelles

Chaque trimestre une brochure reprenant les principales données du commerce extérieur de la Belgique est publiée. Cette brochure est disponible en deux versions : une version bilingue français / néerlandais et une version anglaise.

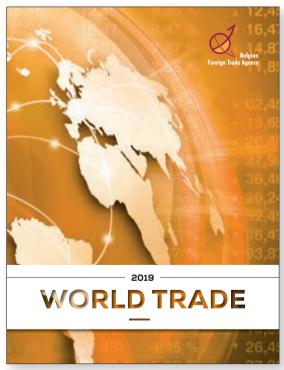
Une fois par an, l'ACE publie une brochure « Belgian Foreign Trade » détaillant le commerce extérieur de la Belgique avec tous les pays du monde et selon les 22 sections de la Nomenclature.

Une note globale sur le commerce mondial, « World Trade » basée sur les résultats fournis par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est rédigée en anglais. Cette note permet de situer les performances commerciales de la Belgique par rapport à celles des autres pays du monde.

Le Service Statistiques publie de surcroît la liste des principaux produits exportés par la Belgique et la part que s'adjuge la Belgique dans les exportations mondiales de ce produit ou groupe de produits. Ce document reprend par ordre d'importance décroissante les différents produits pour lesquels notre pays s'est classé 1er, 2e, 3e, 4e ou 5e exportateur mondial.

Enfin, une fiche synthétique continents / produits est éditée mensuellement; elle offre une vue synthétique des principaux partenaires et produits échangés.











Abonnements

Le Service Statistiques gère 795 abonnements fournissant à une fréquence déterminée (mois, trimestre, année) des chiffres correspondant à une demande précise ou à un profil d'intérêt.

De ces 795 abonnements, 596 portent sur les échanges de produits et 199 concernent les services.

Tous les abonnés Trade4U (voir section 1.3 Overseas Business Opportunities Centre) bénéficient d'un abonnement statistiques.

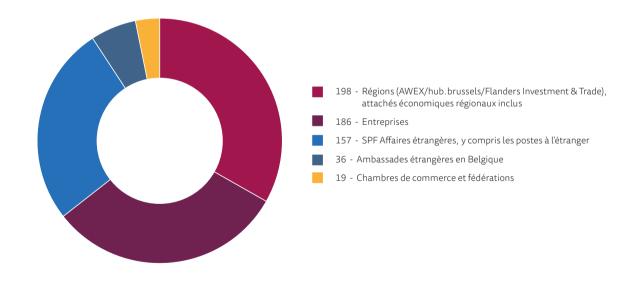
Par ailleurs, toutes les missions diplomatiques et tous les postes consulaires belges trouvent mensuellement dans leur boîte d'e-mails les résultats du commerce extérieur de la Belgique avec le ou les pays de leur juridiction. Ces données sont envoyées aussi à tous les attachés économiques et commerciaux des trois Régions.

L'ACE assure également l'envoi de données statistiques à certaines ambassades étrangères qui souhaitent des informations plus pointues que celles portant sur les 22 sections de la Nomenclature.

Tous ces chiffres sont transmis par voie électronique sous format .xls.

Les abonnements relatifs aux statistiques de service sont presqu'exclusivement destinés à des sociétés ; ceux portant sur les échanges de produits se répartissent comme suit :

FIGURE7 | Nombre de clients abonnés aux statistiques de produits en 2020



1.4.3 Attestations fiscales

L'exonération fiscale pour personnel additionnel engagé pour l'exportation est une mesure de soutien fiscal du SPF Finances (art. 67 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 introduit par la loi du 27 octobre 1997 portant des dispositions relatives aux stimuli fiscaux pour l'export et la recherche, Moniteur Belge 2 décembre 1997). Elle prévoit une exonération fiscale du bénéfice imposable à concurrence de € 10.000 (indexés pour l'année 2020 (revenus 2019) à € 16.320) dans le cas de l'engagement en Belgique d'un membre du personnel supplémentaire à temps plein en tant que chef de service « export ».

Peuvent bénéficier de cette exonération les entreprises industrielles, commerciales et agricoles (qu'il s'agisse de « starters », de PME ou de grandes entreprises). Cette exonération n'est pas applicable aux professions libérales, aux employés ou à toute personne exerçant déjà une activité lucrative.

Si le chef de service export nouvellement nommé était déjà employé à temps plein dans la société, l'exonération peut également être obtenue pour peu que l'entreprise engage un nouveau travailleur à temps plein endéans les 30 jours de la prise de fonction du chef de service export.

L'octroi de cette exonération est soumis d'une part à l'introduction d'une déclaration nominative en vue d'obtenir l'exonération pour chef de service export et d'autre part à l'obtention d'une attestation délivrée par l'Agence pour le Commerce extérieur.

En 2020, 64 attestations ont été octroyées dont 9 nouveaux dossiers pour 55 existants. De ces 64 sociétés qui ont reçu une attestation, 57 bénéficiaires sont néerlandophones et 7 francophones.

La loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt sur les sociétés (Moniteur belge du 29 décembre 2017) a supprimé cette déduction fiscale à dater de l'exercice d'imposition 2021 (pour les exercices ouverts au plus tôt le 1er janvier 2020).



1.5

RÉGLEMENTATIONS ET QUESTIONS JURIDIQUES

1.5.1 En général

Le Service Réglementations est au service des services régionaux de promotion des exportations. L'article 2 de l'annexe 1 de l'Accord de Coopération stipule que, en matière de documentation et d'information juridiques et réglementaires, l'Agence est compétente pour les sujets suivants :

- exportations (réglementations belge et européenne)
- conditions de vente et obligations contractuelles y afférentes
- contrôle des produits : réglementations et normes sanitaires
- obligations fiscales (douanes, impôts indirects)
- pratiques commerciales
- vente et distribution
- · importation et exportation en Belgique
- · propriété industrielle
- établissement à l'étranger
- · règles de paiement et les litiges commerciaux
- sanctions internationales et leurs conséquences

Outre la simple transmission d'informations, telles que la recherche et la clarification des réglementations (étrangères) applicables, l'initiation des entreprises au fonctionnement du commerce international, l'orientation des entreprises dans l'utilisation des accords de libre-échange, l'application de sanctions internationales, les régimes douaniers, les règles de TVA, etc., notre service fournit également des avis concrets sur les sujets susmentionnés aux services régionaux, qui à leur tour transmettent les informations aux entreprises.

Traditionnellement, la plupart des questions portent sur les sujets suivants :

- choix stratégiques : quelle technique de distribution, quel régime douanier, quelles conditions de livraison, etc. sont les plus appropriés dans des circonstances concrètes?
- vérification ou la modification des contrats : examen des contrats, formulation de contre-propositions, ...
- application des règlements administratifs : comment facturer, comment appliquer la TVA, quels documents joindre, comment légaliser, ...
- estimation des conséquences des transactions juridiques: estimation de l'indemnisation du client en cas de résiliation de l'agence commerciale, choix des modalités de paiement, importance de la réserve de propriété, ...
- analyse des situations de litige : arbitrage ou tribunaux, etc.

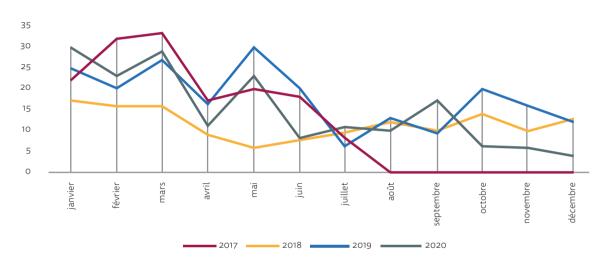
Outre ces points récurrents chaque année, le service juridique a également reçu de nombreuses questions juridiques liées à la crise de la COVID-19 en 2020. Celles-ci peuvent être divisées en 3 catégories principales:

- conséquences des restrictions à l'exportation imposées au niveau national et international (principalement sur les équipements médicaux jetables);
- restrictions à l'importation imposées ou formalités rendues plus difficiles par des autorités extérieures à l'UE afin de protéger l'économie locale;
- conditions et lacunes législatives pour invoquer la forme juridique de la force majeure.

Dossiers Réglementation

En 2020, un total de 124 nouveaux dossiers a été ouvert au nom des partenaires régionaux de l'Agence.

FIGURE 8 | Nombre de questions traitées par le service Réglementation au cours de la période 2016 - 2020



Les différentes demandes d'information par téléphone et les personnes qui n'ont pas confirmé leurs demandes par écrit ne sont pas incluses dans les totaux.

Les questions couvrent tout le spectre de nos compétences. Environ 63% sont traitées en néerlandais, le reste en français (22%) et en anglais (14%). La plupart des questions proviennent de VOKA et de Flanders Investment & Trade (FIT), mais nous constatons qu'un nombre croissant d'entreprises basées à Bruxelles nous contactent via hub.brussels. Nos collègues consultants de l'Agence pour l'innovation et l'entreprise (Agentschap Innoveren & Ondernemen), Enterprise Europe Network, Fedustria, Fevia, Confédération Construction, etc. bénéficient également de notre vaste expertise.

Les réponses sont fournies aux institutions par écrit. Dans certains cas exceptionnels, elles sont également envoyées directement à l'entreprise concernée (avec copie aux régions), généralement après renvoi par l'agence ou la fédération régionale compétente.

1.5.2 Actions spécifiques en 2020

Par rapport à ce qui précède, l'Agence pour le Commerce extérieur a développé une certaine expertise en ce qui concerne les Incoterms de la Chambre de commerce internationale (ICC Incoterms - 11 règles de livraison possibles, abrégées en 3 lettres et mentionnées sur les connaissements et les factures). En 2019 et 2020, plusieurs questions ont également été posées au Service Réglementations à ce sujet.

En 2020, deux évolutions ont accentué l'importance de ces Incoterms, justifiant l'intérêt d'y consacrer un webinaire pour les entreprises belges. Tout d'abord, les Incoterms 2020 ont apporté des changements par rapport aux Incoterms 2010. Deuxièmement, l'importance des Incoterms appliqués a énormément augmenté en raison de la crise de la COVID-19. En période de restrictions à l'exportation et à l'importation, de fret limité, de conditions d'assurance plus strictes, etc., il était et il est important pour nos entreprises de faire les bons choix afin d'éviter des situations délicates.

Enfin, ce webinaire a également permis de présenter les différentes possibilités internationales de contrats de vente (loi applicable, juridiction compétente, clauses de force majeure/hardship et autres éléments) et de fournir quelques conseils et astuces.

Afin d'informer les participants de manière aussi concrète et correcte que possible, il a été décidé de scinder le webinaire en une session néerlandaise et une session française, respectivement le 17 juin 2020 (NL) et le 22 juin 2020 (FR). La session néerlandophone a attiré 54 participants et la session francophone 58, soit un total de 112 participants.

Plusieurs entreprises ont exprimé leur satisfaction quant au format et au contenu du webinaire. Le Service Réglementations a reçu plusieurs demandes de renseignements complémentaires et d'assistance pour faire le bon choix.

Le Service Réglementations a également continué à participer à divers groupes de travail au sein du Forum national des douanes, la plateforme de concertation de l'Administration générale des Douanes et Accises et du secteur privé. Cette plateforme contribue, entre autres, à une meilleure compréhension de la part des entreprises de l'élaboration et de la mise en œuvre de nouvelles lois et procédures par l'Administration générale des Douanes et Accises, et vise à une meilleure coordination et une plus grande efficacité pour les différents acteurs du commerce international.

1.6

SITE WEB WWW.BELGIANECONOMICMISSION.BE



Depuis quelques années, un site web temporaire est créé spécifiquement pour chaque Visite d'État et chaque mission économique sous présidence de S.A.R. la Princesse Astrid.

Il était évident qu'aucune mission économique ne pourrait avoir lieu en 2020 à cause du coronavirus, et par conséquent les sites web missions seraient inactifs. L'Agence pour le Commerce extérieur a donc pris l'initiative de convertir le site web temporaire www.belgianeconomicmission.be en un site web plus général consacré aux missions économiques conjointes avec l'aval des partenaires institutionnels.

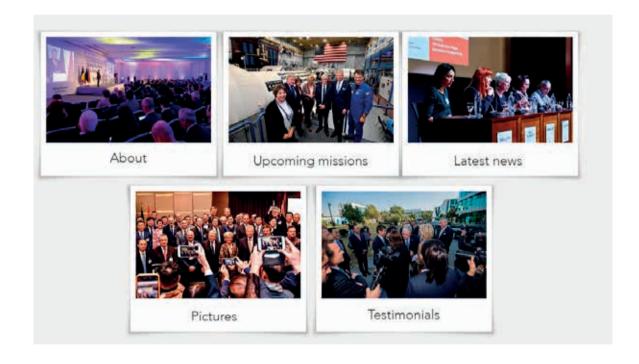
S.A.R. la Princesse Astrid, Représentante de Sa Majesté le Roi, a adressé un message personnel aux participants sur le site, où elle exprime son vif souhait de reprendre prochainement la présidence des missions.



Le site web s'articule autour de 5 thèmes fournissant des informations aux participants des missions précédentes mais aussi aux futurs participants à une mission.

La page «About» définit les points saillants des missions économiques belges et présente les chiffresclés des quatre dernières missions. Le calendrier peut être consulté sur la page «Upcoming missions» et les dernières actualités sur la page «Latest news».

Sur le site, les visiteurs peuvent découvrir les plus belles photos de missions depuis 2013, année où S.A.R. la Princesse Astrid a présidé sa première mission économique. On y trouve aussi une interview exclusive de Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales. Des témoignages d'entreprises des trois Régions ayant participé à des missions mettent par ailleurs en valeur les atouts de celles-ci.



Cette nouvelle version du site a été annoncée par le biais d'une newsletter et des médias sociaux de l'ACE. Depuis son lancement le 5 novembre 2020, 605 visiteurs uniques ont déjà consulté le site, pour une durée moyenne de 2 minutes et 34 secondes. Sur l'ensemble des visiteurs, 90% consultent le site pour la première fois et 10% y reviennent. La plupart des visiteurs se trouvent en Europe, mais l'on compte des sessions en provenance d'Amérique, d'Australie, d'Afrique et d'Asie.

Localisation des visiteurs



Outre les photos, les pages les plus consultées sont celles qui présentent le calendrier et les dernières actualités. Le site est régulièrement mis à jour et restera disponible jusqu'à la mise en ligne du site de la prochaine mission économique belge.

TABLEAU 4 | Aperçu des pages les plus visitées

Page	Nombre de visites
Pictures	496
Upcoming missions	327
Latest news	146
Testimonials	139
About	120

1.7

COLLABORATION AUX INITIATIVES DE TIERS

À titre occasionnel, l'Agence a prêté son concours à diverses manifestations. Dans la plupart des cas celles-ci sont organisées par les services régionaux de promotion du commerce extérieur (ou en étroite collaboration avec ceux-ci) ainsi que par le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Au cours de l'année 2020, l'ACE a contribué aux activités suivantes :

17/02/2020	Promotion de Trade4U au séminaire organisé par l'AWEX "How to do Business with Multilateral Developement Banks", AWEX Bruxelles
26/05/2020	Participation à l'Assemblée générale annuelle ICC Belgium (International Chamber of Commerce)
19/06/2020	Membre du jury pour les défenses de TFE des étudiants de l'ICHEC
26/06/2020 & 16/10/2020	Membre du jury pour les défenses de TFE des étudiants en commerce extérieur à l'IEPSCF UCCLE / IEPSCF EVERE LAEKEN
08/07/2020	Participation à la réunion RELANCE - INVITATION DE LA PREMIERE MINISTRE
06/10/2020	Présentation de l'ACE aux stagiaires-diplomates de la carrière extérieure, SPF Affaires étrangères
12/11/2020	Orateur à la 7º réunion de "Network of EU Member States FTA Coordinators", présidé par la Commission européenne / DG Trade
03/12/2020	Intervention Egmont Institute - Introductory Course to Belgium for diplomats who have recently arrived in Brussels (Zoom)
03/12/2020	Participation au Conseil d'administration : Arab-Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce (Teams)
03/12/2020	Orateur Trade Economist Network (TEN) organisé par la Commission européenne
15/12/2020	Foire d'exportation '21 de Flanders Investment & Trade (FIT) Présentation foire virtuelle et stand d'exposition – The Media House
21/12/2020	Interview LN24 "conséquences de la nouvelle variante de COVID-19 au Royaume-Uni sur nos entreprises belges (Port de Zeebruges) et sur l'exportation belge en général"

Durant toute l'année :

- Le Service Statistiques participe aux briefings d'ambassadeurs organisés par le SPF Affaires étrangères (20 en 2020)
- Professeur invité du cours « Foreign Trade », Odisee University College, Bruxelles





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020





Cette section examine les flux commerciaux belges en 2020. L'accent est d'abord mis sur les échanges de marchandises et ensuite sur les services.

2.1 **COMMERCE DES MARCHANDISES**

Analyse des chiffres de 2020

Évolution des exportations et des importations belges

TABLEAU 5 | Évolution des importations et des exportations belges pendant la période 2019-2020

	2019	2020	Δ 2020-2019	
	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)
EXPORTATIONS: TOTAL	399.183,2	367.544,9	-7,9	-31.638,3
janvier-février	65.997,2	67.224,2	1,9	1.226,9
mars-mai	103.771,8	83.225,4	-19,8	-20.546,3
juin-octobre	166.165,4	153.522,5	-7,6	-12.642,9
novembre-décembre	63.248,8	63.572,7	0,5	323,9
IMPORTATIONS: TOTAL	381.963,3	346.539,5	-9,3	-35.423,9
janvier-février	63.645,6	64.216,2	0,9	570,6
mars-mai	101.532,2	80.052,9	-21,2	-21.479,3
juin-octobre	156.232,0	141.809,0	-9,2	-14.423,0
novembre-décembre	60.553,6	60.461,3	-0,2	-92,2
BALANCE COMMERCIALE: TOTAL	17.219,8	21.005,4	22,0	3.785,5

L'épidémie mondiale du coronavirus a constitué un choc pour l'économie dans son ensemble. En 2020, la Belgique n'a pu échapper aux conséquences des fermetures obligatoires et d'autres mesures permettant au gouvernement de tenter de réduire la propagation du virus. L'incertitude relative à la saga du Brexit, dont les modalités précises sont restées floues jusqu'à la fin, a également handicapé le commerce extérieur de notre pays.

Au cours de l'année écoulée, la Belgique a exporté pour **EUR 367,5 milliards** de marchandises vers d'autres pays, soit une baisse de 7,9% (-EUR 31,6 milliards) par rapport à 2019. Les importations belges ont diminué davantage encore (-9,3%, soit -EUR 35,4 milliards) pour atteindre **EUR 346,5 milliards**. La crise de la COVID-19 est parfois comparée à la crise financière de 2008/2009, mais son impact sur les exportations et les importations belges est nettement plus limité. Pour rappel, à l'époque les exportations avaient diminué de 17,1% et les importations de 19,8%.

Il importe de noter qu'à l'issue de cette année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19, la Belgique a gagné 3 places au classement mondial des pays exportateurs - elle occupe maintenant le 10 ème rang – et 2 places au niveau des importations : notre pays est le 12 ème importateur mondial.

L'année 2020 est caractérisée par des périodes présentant des différences notables en termes d'évolution du commerce extérieur. Ainsi, en janvier et en février, alors que la COVID-19 circulait essentiellement en Chine, les exportations et importations belges ont enregistré des croissances respectives de 1,9% et 0,9%. L'impact le plus important sur le commerce extérieur a été enregistré lors du premier confinement (mars-mai), avec des exportations et importations en baisse de 19,8% et 21,2% par rapport à l'année précédente. Les exportations et les importations

ont encore affiché un taux de croissance négatif de respectivement 7,6% et 9,2% pendant les mois de juin-octobre alors que la plupart des restrictions avaient été levées dès le mois de juin. A l'instar de nombreux autres pays, la Belgique a à nouveau imposé un confinement (partiel) dès novembre. Les exportations de notre pays ont légèrement progressé de 0,5% en fin d'année. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des ventes à destination du Royaume-Uni, où des stocks supplémentaires de marchandises ont été constitués en raison de l'expiration des mesures transitoires. Pour ces deux derniers mois, les importations, avec une baisse limitée à 0,2%, étaient encore sous leur niveau de la même période l'année précédente.



Dalais Royal,

Position de la Belgique en comparaison avec ses voisins et avec les autres pays de l'UE à structure d'exportation comparable

→ Exportations

TABLEAU 6 | Évolution des exportations de l'UE-27 en 2019-2020

	2019	2020		Δ 2020-2019	9
	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1 Allemagne	1.330.414,0	1.207.309,1	25,3	-123.105,0	-9,3
2 Pays-Bas	633.056,9	590.574,7	12,4	-42.482,3	-6,7
3 Italie	480.352,1	433.559,3	9,1	-46.792,8	-9,7
4 France	509.948,2	426.920,6	8,9	-83.027,5	-16,3
5 Belgique	399.183,2	367.544,9	7,7	-31.638,3	-7,9
6 Espagne	298.337,0	268.425,6	5,6	-29.911,3	-10,0
•••					
9 Irlande	151.478,3	157.127,0	3,3	5.648,7	3,7
10 Autriche	159.588,5	147.532,4	3,1	-12.056,1	-7,6
11 Suède	143.421,1	136.165,1	2,9	-7.256,1	-5,1
13 Danemark	98.972,3	94.871,1	2,0	-4.101,2	-4,1
Total UE-27	5.203.206,0	4.774.965,9	100,0	-428.240,1	-8,2

Les exportations totales de marchandises de l'Union européenne (UE-27) se sont élevées à EUR 4.775,0 milliards en 2020. La Belgique y représentait 7,7%, ce qui en faisait le 5ème exportateur de marchandises le plus important au sein de l'UE. L'Allemagne est restée le leader incontestable avec une part de 25,3%, devant les Pays-Bas (12,4%) et l'Italie (9,1%).

Alors que les exportations européennes (UE-27) ont baissé de 8,2% (-EUR 428,2 milliards) au cours de l'année écoulée, celles de la Belgique (-7,9%, ou -EUR 31,6 milliards) ont légèrement moins diminué. La part de notre pays dans les exportations de marchandises de l'UE a dès lors à peine augmenté en 2020.

En comparaison avec ses voisins, les exportations de notre pays ont diminué moins fortement en pourcentage que celles de l'Allemagne (-9,3%), de l'Italie (-9,7%), de l'Espagne (-10,0%) et de la France (-16,3%). La meilleure résistance belge par rapport aux pays susmentionnés s'explique principalement par une baisse moins forte lors du premier confinement (mars-mai). Cependant, les exportations de marchandises des Pays-Bas, qui ont chuté de 6,7% en 2020, ont moins régressé en pourcentage que celles de la Belgique.

La situation de notre pays est légèrement moins positive si on la compare avec des pays de l'UE ayant une structure d'exportation comparable. Ainsi, les ventes de l'Autriche et de la Suède ont reculé respectivement de 7,6% et 5,1%, tandis que la baisse des exportations danoises a été limitée à 4,1%. En dépit de la crise de la COVID-19, l'Irlande a réussi à exporter EUR 5,6 milliards supplémentaires (+3,7%) de marchandises en 2020 qu'un an plus tôt. En effet, outre les exportations

de produits pharmaceutiques, en progression de EUR 9,8 milliards (+20,6%), celles des produits chimiques organiques (+12,0%, ou +EUR 3,8 milliards) ont fortement augmenté. Ces deux rubriques représentaient ensemble 59,2% du total des exportations irlandaises de marchandises l'an dernier.

→ Importations

TABLEAU 7 | Évolution des importations de l'UE-27 en 2019-2020

	2019	2020		Δ 2020-2019	9
	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1 Allemagne	1.102.153,3	1.024.565,7	22,8	-77.587,5	-7,0
2 Pays-Bas	567.890,2	521.639,8	11,6	-46.250,5	-8,1
3 France	584.682,5	509.473,1	11,3	-75.209,3	-12,9
4 Italie	424.236,2	369.969,4	8,2	-54.266,8	-12,8
5 Belgique	381.963,3	346.539,5	7,7	-35.423,9	-9,3
6 Espagne	332.958,5	284.222,6	6,3	-48.735,9	-14,6
•••					
8 Autriche	165.008,3	150.723,2	3,4	-14.285,1	-8,7
10 Suède	142.006,3	131.018,9	2,9	-10.987,4	-7,7
12 Irlande	90.016,2	86.174,6	1,9	-3.841,6	-4,3
13 Danemark	87.387,7	85.372,0	1,9	-2.015,6	-2,3
Total UE-27	4.950.521,2	4.495.586,3	100,0	-454.934,8	-9,2

Les 27 pays de l'Union européenne ont conjointement importé des marchandises pour un total de EUR 4.495,6 milliards en 2020. La Belgique représentait une part de 7,7%, soit le 5ème plus grand importateur de marchandises au sein de l'UE. Similairement aux exportations, l'Allemagne a conservé la première place pour les importations avec une part de 22,8%. Les Pays-Bas et la France occupent la deuxième et la troisième place de ce classement avec respectivement 11,6% et 11,3%.

Les importations combinées des 27 pays de l'UE ont diminué de 9,2% (-EUR 454,9 milliards) en 2020, soit une fraction en dessous de celles de la Belgique en pourcentage (-9,3%, ou -EUR 35,4 milliards). La part de notre pays dans les importations totales de l'UE

a ainsi très légèrement diminué au cours de l'année écoulée

Les importations belges de marchandises ont baissé plus fortement en pourcentage que celles de l'Allemagne (-7,0%) et des Pays-Bas (-8,1%) qui sont restés les deux principaux importateurs de marchandises au sein de l'Union européenne. L'Italie (-12,8%), la France (-12,9%) et l'Espagne (-14,6%) ont par contre moins bien résisté que la Belgique.

Les importations suédoises et autrichiennes ont enregistré des baisses respectives de 7,7% et 8,7% l'an dernier, tandis que l'Irlande a importé 4,3% de marchandises en moins. Le Danemark a affiché la plus faible baisse de tous les pays : ses importations n'ont reculé que de 2,3%. Les acquisitions belges de marchandises ont donc davantage diminué que celles des pays de l'UE qui ont une structure d'exportation comparable.

2.1.1 Exportations de marchandises

Cette section examine dans quelles régions du monde notre pays a exporté le plus de marchandises en 2020, quels pays étaient les principaux clients de la Belgique, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, et quelles étaient les principales rubriques.

2.1.1.1 Évolution géographique des exportations

TABLEAU 8 | Importance des différents continents dans les exportations belges

	2019	2020	2020		9
Continent	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
Europe	308.362,3	282.081,6	76,7	-26.280,6	-8,5
UE(27)	259.811,4	236.594,1	64,4	-23.217,3	-8,9
UE - Zone euro	231.091,8	208.196,9	56,6	-22.894,9	-9,9
UE - Hors zone euro	28.719,6	28.397,2	7,7	-322,4	-1,1
Europe (hors UE)	48.550,9	45.487,5	12,4	-3.063,3	-6,3
Amérique	35.346,7	36.061,1	9,8	714,4	2,0
Asie	36.195,7	33.733,7	9,2	-2.462,0	-6,8
Afrique	13.174,9	11.071,8	3,0	-2.103,1	-16,0
Océanie	2.236,9	2.098,0	0,6	-138,9	-6,2
Autres	3.866,7	2.498,6	0,7	-1.368,1	-35,4
TOTAL	399.183,2	367.544,9	100,0	-31.638,3	-7,9

L'Europe est restée de loin le marché le plus important pour notre pays en 2020, avec un peu plus des trois quarts des exportations belges. Les exportations vers les pays européens ont été inférieures de EUR 26,3 milliards par rapport à 2019. Ceci s'explique en partie par la diminution des exportations vers nos voisins immédiats. Les ventes de marchandises vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, qui représentaient 42,7% du total des exportations belges en 2020, ont diminué conjointement de EUR 19,5 milliards.

En dehors de l'Europe, les équilibres ont quelque peu évolué au cours de l'année écoulée. L'Asie a ainsi été dépassée par l'Amérique qui est devenue en 2020 la principale destination des produits belges hors Europe. La baisse de près de EUR 2,5 milliards (-6,8%) des ventes à destination de l'Asie s'explique en partie par la baisse des ventes de diamants vers l'Inde et Hong Kong. Les exportations belges totales vers ces deux pays ont diminué respectivement de

EUR 2,2 milliards (-33,2%) et de EUR 606,2 millions (-31,3%) au cours de l'année écoulée. La croissance des exportations à destination, notamment, de la Chine (+20,7%, soit +EUR 1,5 milliard) s'est avérée insuffisante pour compenser les diminutions de ventes dans d'autres pays du continent asiatique. L'augmentation de EUR 714,4 millions (+2,0%) des exportations vers les pays du continent américain a été principalement générée par l'accroissement des ventes de « médicaments » et les « vaccins pour la médecine humaine » aux États-Unis. Les exportations vers ce pays ont progressé d'un peu plus de EUR 1,3 milliard (+5,4%) en 2020. La part des exportations belges vers l'Afrique est tombée à 3,0%. Les exportations vers le Nigéria ont en effet régressé de 41,4% (-EUR 1,0 milliard) à cause des « huiles légères ». Enfin, la baisse de EUR 138,9 millions (-6,2%) des exportations belges vers l'Océanie s'explique principalement par l'effondrement des ventes vers les îles Marshall (-99,7%, soit -EUR 135,0 millions).



Exportations belges vers les pays membres de l'Union européenne

Comme le montre le tableau précédent, près des deux tiers des marchandises vendues par la Belgique sont destinés aux pays de l'Union européenne. En 2020, elles s'élevaient à EUR 236,6 milliards, soit

64,4% du total des exportations belges. Ces ventes vers les pays de l'UE étaient 8,9% (-EUR 23,2 milliards) sous leur niveau de 2019.

TABLEAU 9 | Exportations belges vers les principaux pays de l'Union européenne

		2019	2020		Δ 2020-2019	
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Allemagne	71.473,0	64.142,4	27,1	-7.330,6	-10,3
2	France	56.447,5	50.319,2	21,3	-6.128,3	-10,9
3	Pays-Bas	48.440,8	42.355,7	17,9	-6.085,1	-12,6
4	Italie	19.784,7	18.861,7	8,0	-923,0	-4,7
5	Espagne	11.230,8	11.001,5	4,6	-229,3	-2,0
6	Pologne	8.830,0	8.735,9	3,7	-94,1	-1,1
7	Suède	6.642,4	6.620,2	2,8	-22,2	-0,3
8	Luxembourg	6.960,4	5.683,0	2,4	-1.277,4	-18,4
9	Autriche	4.073,5	3.723,9	1,6	-349,6	-8,6
10	Tchéquie	3.765,9	3.573,0	1,5	-192,9	-5,1
11	Danemark	2.959,4	3.137,7	1,3	178,3	6,0
12	Hongrie	3.040,8	2.903,9	1,2	-137,0	-4,5
13	Irlande	2.456,9	2.828,6	1,2	371,7	15,1
14	Finlande	2.308,1	2.102,1	0,9	-206,0	-8,9
15	Portugal	2.428,7	2.047,9	0,9	-380,8	-15,7
	Autres pays	8.968,3	8.557,4	3,6	-411,0	-4,6
	TOTAL UE(27)	259.811,4	236.594,1	100,0	-23.217,3	-8,9

Ce sont les exportations vers nos voisins immédiats qui ont le plus diminué en 2020 par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Les exportations à destination de l'Allemagne ont diminué de EUR 7,3 milliards (-10,3%) l'année dernière en raison de la baisse des ventes de « lactames » et d'« huiles

semi-lourdes ». La Belgique est connue dans le monde entier comme l'un des principaux producteurs de lactames, un intermédiaire chimique pour la production du polyamide plastique. Celui-ci est, entre autres, utilisé dans l'industrie automobile. Le commerce des lactames a donc été impacté par la

chute de production de voitures en 2020. En outre, les exportations vers la France ont également diminué d'un peu plus de EUR 6,1 milliards (-10,9%), en partie en raison de la baisse des ventes de « gaz naturel et autres hydrocarbures gazeux ». Les exportations vers les Pays-Bas ont diminué de EUR 6,1 milliards (-12,6%) en 2020, en raison de la réduction des ventes, entre autres, d'« huiles semi-lourdes » et d'« huiles légères ». Ces pays restent néanmoins les trois principaux clients de la Belgique, avec une part de 66,3% dans les exportations à destination des pays de l'Union européenne et avec une part de 42,7% dans le total des exportations belges de marchandises dans le monde.

La régression des exportations vers le Grand-Duché de Luxembourg a également été importante ; suite à la diminution des ventes d'« huiles semi-lourdes », de « voitures diesel » et de « vitrages à parois multiples pour l'isolation », les exportations belges de marchandises à destination de ce pays ont baissé de 18,4% (-EUR 1,3 milliard) l'an passé.

Bien que la tendance générale du commerce extérieur ait été négative en 2020, certains pays de l'UE ont importé davantage de marchandises de Belgique : les exportations belges à destination de l'Irlande ont ainsi augmenté de EUR 371,7 millions (+15,1%) grâce aux « produits chimiques organiques », aux « vaccins pour la médecine humaine » et aux « médicaments ». Les exportations vers le Danemark ont progressé de EUR 178,3 millions (+6,0%) par rapport à 2019, en partie suite à la progression des ventes de « voitures électriques » et de « boîtes de vitesses ».

Depuis l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne en 2013, les exportations belges vers ce pays ont continuellement progressé, à l'exception d'une baisse en 2018. Malgré l'impact de la crise de la COVID-19, les exportations belges de marchandises vers la Croatie ont à nouveau augmenté de 53,9% (+EUR 251,1 millions) pour atteindre EUR 717,4 millions l'année dernière, principalement grâce à la hausse des ventes de « produits immunologiques ».



Exportations belges à destination des pays hors de l'Union européenne

Les exportations à destination des pays hors UE se sont élevées à près de EUR 131,0 milliards en 2020, soit 35,6% du total des exportations belges de marchandises. Ce résultat représente cependant une baisse de 6,0% (-EUR 8,4 milliards) par rapport à 2019 où les exportations atteignaient encore EUR 139,4 milliards.

TABLEAU 10 | Exportations belges à destination des principaux partenaires hors Union européenne

		2019	2020		Δ 2019-20	021
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Royaume-Uni	30.409,6	28.037,3	21,4	-2.372,3	-7,8
2	Etats-Unis	24.643,2	25.980,7	19,8	1.337,5	5,4
3	Chine	7.075,2	8.541,5	6,5	1.466,3	20,7
4 C *	Turquie	4.685,7	5.012,5	3,8	326,9	7,0
5	Suisse	5.664,1	4.998,2	3,8	-665,9	-11,8
6	Inde	6.676,8	4.458,9	3,4	-2.217,8	-33,2
7	Russie	4.119,6	3.892,9	3,0	-226,7	-5,5
8	Canada	3.722,4	3.309,3	2,5	-413,1	-11,1
9	Japon	3.616,4	3.187,8	2,4	-428,6	-11,9
10	Brésil	3.011,1	2.785,4	2,1	-225,7	-7,5
11	E.A.U.	2.766,7	2.550,1	1,9	-216,6	-7,8
12 🌣	Israël	2.077,0	1.969,3	1,5	-107,7	-5,2
13	Australie	1.767,5	1.796,0	1,4	28,5	1,6
14 (10)	Corée du Sud	1.603,2	1.785,2	1,4	181,9	11,3
15	Norvège	1.722,5	1.672,3	1,3	-50,1	-2,9
	Autres pays	35.810,8	30.973,3	23,7	-4.837,5	-13,5
	TOTAL HORS UE	139.371,8	130.950,8	100,0	-8.421,0	-6,0

Maintenant que le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Union européenne, ce pays est devenu le principal client de la Belgique en dehors de l'UE, au détriment des États-Unis. Les exportations vers le Royaume-Uni ont néanmoins baissé de 7,8% en 2020 (-EUR 2,4 milliards), en raison de la diminution des

ventes de « véhicules diesel et essence », de « médicaments » et d'« huiles moyennes ». Les exportations vers les États-Unis ont, quant à elles, augmenté de EUR 1,3 milliard (+5,4%), en grande partie grâce aux « médicaments » et aux « vaccins pour la médecine humaine ».

La Chine a enregistré la plus forte croissance avec une hausse de près de EUR 1,5 milliard (+20,7%). Ceci résulte en partie de la progression des ventes de « vaccins pour la médecine humaine », de « cuivre non raffiné » et de « produits pharmaceutiques ».

Le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine représentaient conjointement 47,7% du total des exportations belges de marchandises vers les pays hors Union européenne en 2020.

Les produits de luxe tels que les diamants sont traditionnellement parmi les premiers postes d'économie lorsqu'une crise éclate. Étant au cœur des échanges belgo-indiens, leurs exportations vers ce pays ont chuté de 33,2% (-EUR 2,2 milliards) l'année dernière. La crise dans le secteur du diamant a également eu un impact négatif sur les exportations vers les Émirats arabes unis, Israël et Hong Kong. Les exportations vers ces deux premiers pays ont baissé respectivement de 7,8% (-EUR 216,6 millions) et 5,2% (-EUR 107,7 millions). Hong Kong n'est plus répertorié dans le top 15 des principaux clients de la Belgique en dehors de l'UE. Les ventes vers cette région administrative spéciale de Chine ont en effet diminué de EUR 606,2 millions (-31,3%), passant de plus de EUR 1,9 milliard en 2019 à un peu plus de EUR 1,3 milliard l'année dernière.

2.1.1.2 Évolution sectorielle des exportations

TABLEAU 11 | Répartition sectorielle des exportations belges en 2020

	2019	2020		Δ 2020-20	19
Groupe de produits	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
Produits chimiques	98.842,9	101.600,0	27,6	2.757,1	2,8
Matériel de transport	51.512,8	44.645,1	12,1	-6.867,7	-13,3
Machines et appareils	42.124,8	38.832,0	10,6	-3.292,7	-7,8
Matières plastiques	30.708,0	27.951,3	7,6	-2.756,6	-9,0
Métaux communs	30.084,9	26.053,6	7,1	-4.031,3	-13,4
Produits minéraux	35.081,3	23.096,0	6,3	-11.985,3	-34,2
Produits alimentaires	22.018,2	21.855,3	5,9	-163,0	-0,7
Pierres précieuses et métaux précieux	16.173,8	13.548,0	3,7	-2.625,9	-16,2
Matières textiles	14.140,6	12.406,9	3,4	-1.733,7	-12,3
Instruments d'optique	11.881,3	10.625,8	2,9	-1.255,5	-10,6
Produits du règne végétal	8.462,7	8.493,9	2,3	31,2	0,4
Produits du règne animal	8.510,4	8.134,0	2,2	-376,4	-4,4
Autres groupes de produits	29.641,6	30.303,1	8,2	661,5	2,2
TOTAL	399.183,2	367.544,9	100,0	-31.638,3	-7,9

Avec une part de 27,6% (EUR 101,6 milliards), la section des **produits chimiques** occupait toujours la première place en 2020 au sein des exportations belges de marchandises. Cette progression de près de EUR 2,8 milliards, en dépit de la crise, n'est pas surprenante : notre pays est en effet un acteur international de premier plan dans le secteur des life sciences. La quasi-totalité des grandes entreprises internationales actives dans ce secteur possèdent des établissements importants dans notre pays. La croissance de 2,8% des exportations belges de ce groupe de produits est en partie due à la hausse des ventes de « produits immunologiques », de « vaccins pour la médecine humaine » et de « médicaments ».

Le **matériel de transport** est demeuré le deuxième poste d'exportation de notre pays l'an dernier avec une part de 12,1% (EUR 44,6 milliards). 2020 a néanmoins été une mauvaise année pour les entreprises actives dans le secteur du matériel de transport. Ceci se traduit par une baisse de leurs exportations de près de EUR 6,9 milliards (-13,3%). Une utilisation moindre de la voiture et le climat d'incertitude suite à la crise de la COVID-19 ont contribué au report de l'achat d'une nouvelle voiture dans de nombreux cas. Selon l'Association européenne des constructeurs automobiles, le nombre de nouvelles immatriculations de voitures en Europe a chuté de 24% en 2020. Le trafic aérien a également subi un coup dur avec la fermeture des frontières lors du premier confinement et l'interdiction des déplacements non essentiels dans diverses zones. Les achats et les investissements non-nécessaires ont par conséquent également été reportés par les entreprises du secteur de l'aviation. Elément positif pour clôturer : la Belgique a exporté davantage de voitures électriques l'an dernier, tandis que les ventes de « boîtes de vitesses » et de « voitures hybrides rechargeables » étaient notamment aussi en hausse. Cependant, leur croissance a été insuffisante pour compenser la baisse des exportations de véhicules diesel et essence traditionnels.

Les **machines et appareils** (principales sous-sections: « parties et accessoires des machines et appareils utilisés pour l'impression à l'aide de plaques, cylindres et autres matériels d'impression », « téléphones pour réseaux cellulaires ou pour d'autres réseaux sans fil », « pelles sur chenilles », « parties de machines et équipements de contrôle du climat

dans les espaces clos » et « parties de pompes à air, pompes à vide et compresseurs pour air ou autres gaz ») occupent toujours la troisième place des exportations belges en 2020 avec une part de 10,6% (EUR 38,8 milliards), malgré une baisse des ventes de 7,8% (-EUR 3,3 milliards).

Les ventes de **matières plastiques** ont diminué de 9,0% (-EUR 2,8 milliards) en 2020. Elles se situent sous le seuil des EUR 28,0 milliards, partiellement en raison de la baisse des exportations de « polypropylène », de « polyamides » et de « polymères de l'éthylène ». La part de cette rubrique est dès lors tombée à 7,6%, occupant la 4ème place au sein des exportations.

Les **métaux communs** (principales sous-sections : « produits laminés plats, en fer ou en acier non allié », « ouvrages de construction, en fonte, en fer ou acier », « fil de cuivre » et « cuivre affiné ») clôturent le top 5 avec une part de 7,1% (EUR 26,1 milliards). Les exportations belges de ce groupe de produits ont accusé une baisse de 13,4% (-EUR 4,0 milliards) au cours de l'année écoulée. La crise corona a provoqué en 2020 dans l'UE une diminution de la production d'acier de 11,8%, alors qu'elle avait déjà régressé au cours des deux années précédentes. En outre, les exportations des pays tiers rendent l'industrie sidérurgique européenne encore plus vulnérable. La déception fut de mise au sein du secteur lorsque la Commission européenne a décidé fin juin 2020 de ne pas resserrer les quotas d'importation existants sur l'acier en provenance de l'extérieur de l'UE. L'industrie sidérurgique souhaitait un ajustement vu l'affaiblissement de la demande d'acier en lien avec la crise corona, et ce afin que le secteur soit mieux protégé contre l'acier asiatique bon marché.

La plus forte baisse a cependant été enregistrée pour les exportations de **produits minéraux**. Les ventes belges de ce groupe de produits s'élevaient à EUR 23,1 milliards en 2020, ce qui correspond à une part de 6,3%. Outre le trafic routier et aérien, l'activité industrielle tournait également fortement au ralenti. La demande de pétrole et de produits connexes a dès lors été réduite. Le prix du pétrole a atteint un plancher fin avril 2020 lorsque le cours du pétrole américain est tombé sous zéro pendant une courte période. À l'époque, les producteurs de pétrole devaient

payer pour se débarrasser de leur pétrole, la capacité de stockage ayant atteint sa limite aux États-Unis. Même si le marché de la grande consommation chinoise a rapidement rebondi et malgré le rétablissement de la demande de pétrole en Europe et aux États-Unis, la demande totale est demeurée sous son niveau d'avant crise. Aucun secteur n'a été aussi durement touché que les produits minéraux dans

l'Union européenne. Les exportations de ces produits ont diminué de EUR 107,0 milliards (-36,2%) pour les 27 pays de l'UE par rapport à 2019. Pour la Belgique, ce sont principalement les « huiles moyennes », le « gaz naturel » et les « huiles légères » qui ont contribué à la baisse, de près de EUR 12,0 milliards (-34,2%), les exportations de cette rubrique.

2.1.2 Importations de marchandises

Cette section examine depuis quelles régions du monde notre pays a importé le plus de marchandises en 2020, quels pays étaient les principaux fournisseurs de la Belgique, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, et quelles étaient les principales rubriques.

2.1.2.1 Évolution géographique des importations

TABLEAU 12 | Importance des différents continents dans les importations belges

	2019	2020		Δ 2020-2019		Δ 2020-2019	
Continent	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)		
Europe	271.646,3	248.021,3	71,6	-23.625,0	-8,7		
UE(27)	228.814,6	211.790,0	61,1	-17.024,6	-7,4		
UE - Zone euro	205.610,7	190.372,2	54,9	-15.238,5	-7,4		
UE – Hors zone euro	23.203,9	21.417,8	6,2	-1.786,1	-7,7		
Europe (Hors UE)	42.831,7	36.231,3	10,5	-6.600,4	-15,4		
Asie	57.004,4	52.247,3	15,1	-4.757,0	-8,3		
Amérique	41.967,1	35.781,9	10,3	-6.185,2	-14,7		
Afrique	9.668,8	9.032,0	2,6	-636,8	-6,6		
Océanie	1.108,4	1.048,7	0,3	-59,7	-5,4		
Autres	568,4	408,3	0,1	-160,1	-28,2		
TOTAL	381.963,3	346.539,5	100,0	-35.423,9	-9,3		

Les pays européens sont de loin restés les principaux fournisseurs de marchandises de notre pays en 2020, représentant un peu moins des trois quarts des importations belges totales. La réduction des acquisitions chez nos voisins immédiats a en partie engendré une baisse des importations en provenance du continent de EUR 23,6 milliards (-8,7%) par rapport à 2019. Les achats de marchandises en provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de France, qui représentaient 40,1% du total des importations belges en 2020, ont diminué conjointement d'un peu moins de EUR 15,2 milliards. Cependant, ce sont principalement les importations en provenance de pays européens non membres de l'UE qui ont considérablement baissé en pourcentage. Les importations belges totales de marchandises en provenance de ce sous-groupe de pays ont régressé de 15,4% (-EUR 6,6 milliards) au cours de l'année écoulée. Ceci s'explique en partie par la baisse des acquisitions de combustibles minéraux en provenance du Royaume-Uni, de Russie et de Norvège.

Europe excepté, l'Asie reste le principal partenaire commercial de la Belgique pour les importations de marchandises avec une part de 15,1%. Les acquisitions totales de notre pays en provenance du continent asiatique ont diminué de près de EUR 4,8 milliards (-8,3%), bien que les importations belges en

provenance de Chine n'ont jamais augmenté aussi fortement que l'année dernière. La diminution des importations en provenance d'Arabie saoudite, du Japon et de l'Inde a joué un rôle important dans cette baisse.

Les importations belges en provenance des Amériques ont, de leur côté, diminué d'un peu moins de EUR 6,2 milliards (-14,7%) : on enregistre une baisse importante des importations de produits pharmaceutiques en provenance des États-Unis, tandis que les acquisitions de voitures en provenance du Mexique ont fortement diminué.

Les importations belges en provenance d'Afrique ont baissé de 6,6% pour s'élever à un peu plus de EUR 9,0 milliards. Les importations en provenance d'Afrique du Sud ont diminué de 13,1% (-EUR 407,1 millions) en raison, notamment, de la baisse des acquisitions de « résidus et déchets de métaux précieux ou de métaux plaqués de métaux précieux ».

L'Océanie représente seulement 0,3% des marchandises importées par la Belgique en 2020. Nos acquisitions y ont diminué de EUR 59,7 millions (-5,4%), essentiellement par la réduction des achats en Australie et dans une moindre mesure en Nouvelle-Calédonie.

Importations belges en provenance de pays membres de l'Union européenne

Comme le montre le tableau précédent, près des deux tiers des marchandises importées par la Belgique proviennent des pays de l'Union européenne. En 2020, le montant a atteint **EUR 211,8 milliards**, ce

qui correspond à 61,1% du total des importations belges. Ces importations en provenance des pays de l'UE ont néanmoins régressé de 7,4% (-EUR 17,0 milliards) l'an passé.

TABLEAU 13 | Importations belges en provenance des principaux pays de l'Union européenne

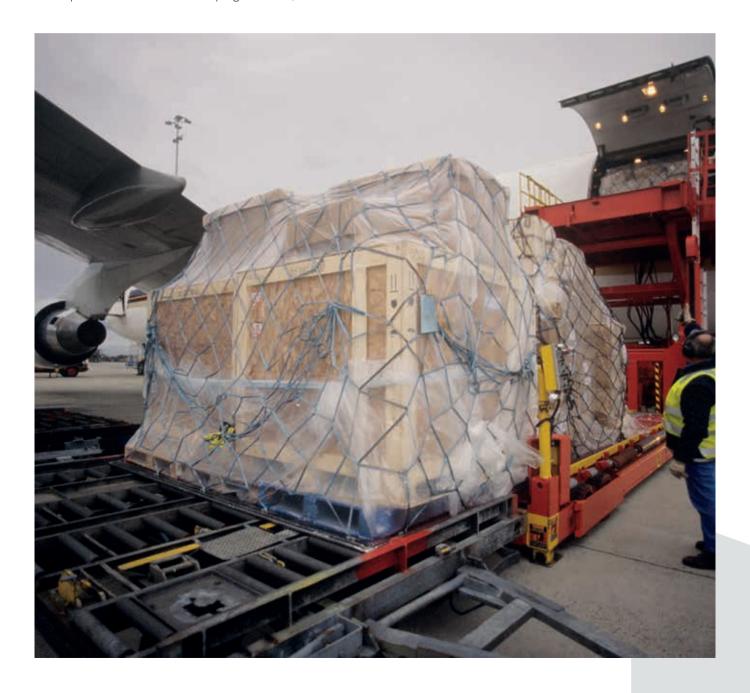
		2019	2020		Δ 2020-20	019
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Pays-Bas	66.030,6	57.435,0	27,1	-8.595,6	-13,0
2	Allemagne	50.972,8	47.494,0	22,4	-3.478,7	-6,8
3	France	37.278,9	34.157,6	16,1	-3.121,3	-8,4
4	Irlande	17.168,9	17.992,2	8,5	823,3	4,8
5	Italie	13.800,1	14.778,3	7,0	978,2	7,1
6	Espagne	9.009,8	7.993,9	3,8	-1.015,9	-11,3
7	Suède	6.980,2	5.799,9	2,7	-1.180,3	-16,9
8	Pologne	5.401,3	5.603,7	2,6	202,4	3,7
9	Tchéquie	3.948,5	3.541,7	1,7	-406,7	-10,3
10	Autriche	2.735,4	3.079,7	1,5	344,3	12,6
11	Hongrie	2.869,8	2.511,9	1,2	-357,8	-12,5
12	Finlande	2.836,5	1.958,1	0,9	-878,5	-31,0
13	Luxembourg	1.658,9	1.595,7	0,8	-63,3	-3,8
14	Danemark	1.671,0	1.464,2	0,7	-206,8	-12,4
15	Portugal	1.296,8	1.159,1	0,5	-137,7	-10,6
	Autres pays	5.155,1	5.225,0	2,5	69,9	1,4
	TOTAL UE(27)	228.814,6	211.790,0	100,0	-17.024,6	-7,4

En 2020, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France sont demeurés nos trois principaux fournisseurs de marchandises tant en Europe que dans le monde. Les deux tiers de nos importations totales de l'UE provenaient de ces trois pays l'année dernière, bien que les diminutions les plus importantes des achats belges

à l'étranger concernent l'Union européenne. La réduction des cours et de la demande de « pétrole brut et pétrole brut à partir de minéraux bitumineux » et dans une moindre mesure d'« huiles semi-lourdes » et de « gaz naturel » a généré une diminution de EUR 8,6 milliards (-13,0%) des importations belges en

provenance des Pays-Bas. La crise de l'industrie automobile explique la baisse des importations en provenance d'Allemagne (-6,8%, soit -EUR 3,5 milliards). La baisse des acquisitions de « vaccins pour la médecine humaine », de « voitures » et d'« huiles légères » a notamment causé la diminution de 8,4% des importations en provenance de France (-EUR 3,1 milliards).

Les importations belges en provenance de certains pays de l'UE ont malgré tout augmenté en 2020. Les importations d'Italie ont ainsi progressé de 7,1% (+EUR 978,2 millions), principalement en raison de l'augmentation des achats de « médicaments ». Les importations totales en provenance d'Irlande ont augmenté de EUR 823,3 millions (+4,8%) grâce aux « produits immunologiques », aux « composés hétérocycliques avec seulement un ou plusieurs atomes d'azote comme hétéroatome » et aux « vaccins pour la médecine humaine ». Les acquisitions de « lactames » y ont néanmoins chuté d'un peu plus de EUR 140,1 millions pour atteindre EUR 2,6 milliards.



Importations belges en provenance de pays hors Union européenne

Les importations en provenance de pays en dehors de l'UE se sont élevées à EUR 134,7 milliards en 2020, ce qui correspond à une part de 38,9% du total des importations belges de marchandises. Il s'agit

cependant d'une baisse de 12,0% (-EUR 18,4 milliards) par rapport à 2019 (EUR 153,1 milliards).

TABLEAU 14 | Importations belges en provenance des principaux pays hors de l'Union européenne

		2019	2020		Δ 2019-20)21
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Etats-Unis	28.923,8	24.301,5	18,0	-4.622,3	-16,0
2	Chine	16.822,8	18.162,3	13,5	1.339,6	8,0
3	Royaume-Uni	16.618,0	14.040,6	10,4	-2.577,4	-15,5
4	Japon	11.176,1	9.577,1	7,1	-1.599,0	-14,3
5	Suisse	8.839,0	8.431,6	6,3	-407,4	-4,6
6	Russie	8.117,5	5.822,5	4,3	-2.295,0	-28,3
7 C *	Turquie	4.724,2	4.503,0	3,3	-221,3	-4,7
8	Inde	4.604,6	3.866,8	2,9	-737,8	-16,0
9	Singapour	3.177,8	3.764,7	2,8	586,9	18,5
10	Canada	3.148,0	3.364,2	2,5	216,2	6,9
11	Mexique	3.822,6	3.011,1	2,2	-811,5	-21,2
12	Afrique du Sud	3.110,3	2.703,2	2,0	-407,1	-13,1
13	Norvège	3.266,4	2.313,0	1,7	-953,4	-29,2
14 "•"	Corée du Sud	2.379,3	2.310,9	1,7	-68,4	-2,9
15 🛨	Vietnam	2.490,9	2.181,4	1,6	-309,5	-12,4
	Autres pays	31.927,6	26.395,6	19,6	-5.532,0	-17,3
	TOTAL HORS UE	153.148,8	134.749,5	100,0	-18.399,3	-12,0

Totalisant EUR 24,3 milliards (18,0%), les États-Unis étaient toujours le principal fournisseur de marchandises de la Belgique en dehors de l'UE en 2020. Les achats belges en provenance de ce pays ont néanmoins diminué de 16,0% (EUR-4,6 milliards) en raison de la régression des acquisitions de « médicaments »,

de « voitures électriques », de « produits immunologiques » et de « vaccins pour la médecine humaine ».

Bien que les achats de voitures électriques en provenance des États-Unis ont diminué, ces dernières ainsi que les « véhicules hybrides rechargeables » et les « téléphones portables » expliquent en grande partie la croissance de 8,0% des importations en provenance de Chine. Cependant, la progression de EUR 1,3 milliard des acquisitions chinoises trouve sa raison première dans l'augmentation, provoquée par la pandémie, des transactions d'articles textiles tels que les « masques faciaux, masques chirurgicaux, masques buccaux jetables et vêtements de protection jetables ». Les achats de cette rubrique spécifique s'élevaient à EUR 725,2 millions l'an dernier, contre seulement EUR 59,5 millions en 2019. Les importations en provenance de Chine ont dès lors considérablement augmenté tant en Belgique que dans l'UE.

Le secteur u ayant le plus souffert de la crise sanitaire au sein du commerce extérieur belge est celui des produits minéraux. Les importations en provenance de Russie ont ainsi diminué de près de EUR 2,3 milliards (-28,3%), partiellement en raison de la baisse des achats de « pétrole brut et du pétrole brut provenant de minéraux bitumineux » et des « huiles légères ». Les sous-sections « huiles moyennes » et « gaz naturel » ont contribué à la régression d'un peu moins de EUR 2,6 milliards (-15,5%) des importations

en provenance du Royaume-Uni. La chute des achats d'« huiles moyennes » explique principalement la sortie de l'Arabie saoudite du top 15 des principaux fournisseurs de produits de la Belgique. Les importations en provenance de ce pays ont en effet baissé d'un peu moins de EUR 2,0 milliards (-49,7%), passant de près de EUR 4,0 milliards en 2019 à un peu moins de EUR 2,0 milliards l'an dernier.

Le matériel de transport est un autre secteur gravement touché par la pandémie. Les importations de ces produits représentent traditionnellement une part substantielle des importations belges de marchandises en provenance du Japon. Les achats de voitures traditionnelles à essence et diesel ayant fortement chuté, les importations totales en provenance ce pays ont également baissé de EUR 1,6 milliard (-14,3%).

Les acquisitions de combustibles minéraux et de diamants en provenance de Russie ont chuté en 2020. La baisse des importations de ces derniers est également la principale cause de la régressi on de EUR 737,8 millions (-16,0%) des importations en provenance de l'Inde.



2.1.2.2 Évolution sectorielle des importations

TABLEAU 15 | Répartition sectorielle des importations belges en 2020

	2019	2020		Δ 2020-2019	
Groupe de produits	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
Produits chimiques	85.230,3	85.227,4	24,6	-2,9	0,0
Machines et appareils	50.400,7	47.136,7	13,6	-3.264,1	-6,5
Matériel de transport	52.921,2	45.072,4	13,0	-7.848,8	-14,8
Produits minéraux	48.951,9	31.946,9	9,2	-17.005,1	-34,7
Métaux communs	25.868,4	22.822,8	6,6	-3.045,5	-11,8
Matières plastiques	20.673,5	18.560,1	5,4	-2.113,4	-10,2
Produits alimentaires	14.718,3	14.904,1	4,3	185,8	1,3
Pierres précieuses et métaux précieux	14.012,8	12.548,8	3,6	-1.464,0	-10,4
Matières textiles	11.849,7	11.343,7	3,3	-505,9	-4,3
Produits du règne végétal	10.856,9	11.139,4	3,2	282,5	2,6
Instruments d'optique	11.768,2	10.455,2	3,0	-1.313,0	-11,2
Produits du règne animale	7.452,2	7.064,2	2,0	-388,0	-5,2
Autres groupes de produits	27.259,3	28.317,9	8,2	1.058,6	3,9
TOTAL	381.963,3	346.539,5	100,0	-35.423,9	-9,3

La liste des principales rubriques d'importations belges a, à nouveau, été dominée par les **produits chimiques** en 2020 avec une part de 24,6% (EUR 85,2 milliards) du total. Les acquisitions de ce groupe de produits, qui comprenait les « produits immunologiques », les « produits chimiques organiques » et les « produits pharmaceutiques », sont demeurées pratiquement inchangées au cours de l'année écoulée.

Les **machines et appareils** (sous-sections principales : « téléphones mobiles », « ordinateurs portables », « circuits intégrés électroniques », « dispositifs de réception, de conversion et de transmission ou de régénération de parole, d'images ou d'autres données » et « machines avec superstructures pouvant tourner à 360° ») représentaient une part de 13,6% (EUR 47,1 milliards) dans le total des importations

belges de marchandises. Cette rubrique est remontée à la deuxième place du classement en 2020, malgré une diminution de EUR 3,3 milliards (-6,5%).

La crise du secteur des transports a généré une diminution de EUR 7,8 milliards (-14,8%) des importations belges de **matériel de transport,** qui ont atteint EUR 45,1 milliards l'an dernier. La croissance des acquisitions de « voitures hybrides rechargeables », d'« avions et d'autres véhicules aériens d'un poids à vide de plus de 15.000 kg », de « voitures électriques » et de « boîtes de vitesses » s'est avérée largement insuffisante pour compenser la diminution des importations de voitures à essence et diesel. Cette rubrique est ainsi redescendue à la troisième place en 2020, avec une part de 13,0%.

Similairement aux exportations, la section des **produits minéraux** a enregistré la plus forte baisse en termes d'importations. La baisse des cours et de la demande de « pétrole brut et de pétrole brut à partir de minéraux bitumineux », d'« huiles semi-lourdes », de « gaz naturel », d'« huiles légères » et de « gaz naturel liquéfié », expliquent en partie la régression de EUR 17,0 milliards (-34,7%) des acquisitions de cette rubrique, qui ne représentait plus que EUR 31,9 milliards (9,2%).

Les **métaux communs** (principales sous-sections : « résidus et déchets de cuivre », « cuivre non raffiné » et « déchets et débris d'acier inoxydable ») complètent le top cinq des principales rubriques d'importations belges avec une part de 6,6% (EUR 22,8 milliards). Leurs acquisitions ont décru de 11,8% (-EUR 3,0 milliards) suite à la crise de ce secteur.

2.1.3 Balance commerciale

TABLEAU 16 | Balance commerciale de la Belgique avec les différents continents en 2020

	2019	2020	Δ 2020-2019
Continent	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)
Europe	36.716,0	34.060,3	-2.655,7
UE(27)	30.996,8	24.804,1	-6.192,7
UE - Zone euro	25.481,1	17.824,7	-7.656.4
UE - Hors zone euro	5.515,7	6.979,4	1.463,7
Europe (Hors UE)	5.719,2	9.256,2	3.537,0
Asie	-20.808,6	-18.513,6	2.295,0
Amérique	-6.620,5	279,2	6.899,7
Afrique	3.506,1	2.039,8	-1.466,3
Océanie	1.128,5	1.049,3	-79,2
Autres	3.298,3	2.090,3	-1.208,0
TOTAL	17.219,8	21.005,4	3.785,6

La Belgique exportant globalement plus de marchandises qu'elle n'en importe, notre pays présente chaque année une balance commerciale positive. En 2020, l'excédent s'élevait à **EUR 21,0 milliards**, soit près de EUR 3,8 milliards de plus qu'en 2019. Ce solde traditionnellement positif est principalement imputable à nos exportations vers les autres pays d'Europe, supérieures aux importations en provenance de ces mêmes pays. Un excédent a également été enregistré avec l'Amérique, l'Afrique et l'Océanie. La balance commerciale avec l'Asie était en revanche nettement déficitaire.

→ Union européenne

L'excédent avec l'UE s'est élevé à **EUR 24,8 milliards** en 2020. Le boni commercial avec l'Allemagne atteignait EUR 16,6 milliards pour EUR 16,2 milliards avec la France. Un excédent a également été réalisé avec le Luxembourg (+EUR 4,1 milliards), l'Italie (+EUR 4,1 milliards) et l'Espagne (+EUR 3,0 milliards). La balance commerciale de la Belgique est par contre traditionnellement déficitaire avec les Pays-Bas (-EUR 15,1 milliards) et l'Irlande (-EUR 15,2 milliards).

→ Europe (hors UE)

La Belgique a enregistré un déficit commercial de plus de EUR 3,4 milliards avec la Suisse en 2020, tandis que celui avec la Russie est passé de près de EUR 4,0 milliards à environ EUR 1,9 milliard. Les combustibles minéraux ont en effet fait baisser les importations belges en provenance de ce pays davantage que leurs exportations. Jusqu'en 2019, la Belgique affichait traditionnellement un déficit commercial avec les pays européens non membres de l'UE mais en 2020, elle a enregistré un excédent commercial d'un peu moins de EUR 14,0 milliards avec le Royaume-Uni. Ce pays ne faisant désormais plus partie de l'Union européenne, la balance avec les pays européens non membres de l'UE affiche maintenant un excédent d'un peu moins de EUR 9,3 milliards.

→ Asie

La Belgique présentait en 2020 un déficit commercial important avec les deux principales puissances économiques asiatiques. Le déficit avec la Chine s'est élevé à EUR 9,6 milliards l'an dernier, alors qu'avec le Japon, il était encore de près de EUR 6,4 milliards, bien qu'en diminution. La Belgique a importé de ce continent au total **EUR 18,5 milliards** de marchandises de plus qu'elle n'en a exporté. La balance affichait aussi un solde particulièrement négatif avec le Vietnam et Singapour. Le déficit commercial avec ce premier pays a atteint à EUR 1,5 milliard en 2020, pour EUR 2,3 milliards avec le second.

Le déficit commercial avec l'Arabie saoudite, qui se situait encore à EUR 2,2 milliards en 2019, est passé à EUR 323,5 millions l'an dernier. Ceci s'explique principalement par la baisse de la demande et du cours des combustibles minéraux.

La Belgique exporte traditionnellement davantage de diamants à destination de l'Inde qu'elle n'en importe. Cependant, en raison de la crise de la COVID-19, les échanges entre les deux pays ont fortement chuté. L'excédent commercial est ainsi passé de près de EUR 2,1 milliards à seulement EUR 592,1 millions.

→ Amérique

Le déficit commercial de la Belgique avec les pays du continent américain, qui s'élevait à plus de EUR 6,6 milliards en 2019, s'est transformé en un excédent de **EUR 279,2 millions** l'année dernière. La Belgique a exporté 5,4% de marchandises supplémentaires et importé 16,0% de moins provenance des États-Unis. Le bilan avec ce pays est dès lors excédentaire d'un peu moins de EUR 1,7 milliard alors que le déficit s'élevait encore à près de EUR 4,3 milliards en 2019. Le surplus commercial avec le Brésil s'est monté à EUR 746,2 millions en 2020, tandis que le déficit avec le Mexique est passé de près de EUR 2,4 milliards à EUR 1,8 milliard, principalement suite à la réduction des importations de voitures.

→ Afrique

La Belgique a enregistré un excédent commercial d'un peu plus de **EUR 2,0 milliards** avec l'Afrique au cours de l'année écoulée. Bien que les exportations belges de marchandises vers le Nigéria aient diminué de EUR 1,0 milliard (-41,4%) en 2020, elles représentaient encore plus de EUR 1,4 milliard, alors que les importations en provenance de ce pays ne s'élevaient qu'à EUR 306,2 millions. Notre pays a dès lors réalisé un excédent de plus de EUR 1,1 milliard avec le Nigéria. La balance commerciale avec l'Egypte affichait un excédent de près de EUR 1,1 milliard l'an dernier contre EUR 953,3 millions un an plus tôt. Les exportations belges vers ce pays ont en effet augmenté tandis que les importations en provenance de ce pays ont, elles, diminué. L'excédent africain n'a pas été plus élevé en raison de la baisse du déficit commercial de la Belgique avec l'Afrique du Sud. L'année dernière, ce déficit a diminué de EUR 316,5 millions pour s'établir à un peu plus de EUR 1,5 milliard.

→ Océanie

C'est le solde positif avec l'Australie qui explique l'excédent commercial belge avec l'Océanie en 2020. Les échanges bilatéraux entre les deux pays se sont soldés par un boni de plus de EUR 1,1 milliard en faveur de la Belgique. Le solde négatif avec la Nouvelle-Zélande (-EUR 118,0 millions) et le surplus commercial avec les autres pays d'Océanie (+EUR 17,3 millions) conjugués avec l'excédent australien résultent en une balance commerciale totale avec l'Océanie d'un peu plus de EUR 1,0 milliard.

2.2

COMMERCE DES SERVICES

Bien que les échanges de marchandises représentent l'essentiel du commerce extérieur belge, le commerce des services gagne néanmoins en importance. La part des services dans le total des exportations et importations belges a augmenté pour atteindre respectivement 21,7% et 22,6% au cours de l'année écoulée. En 2020, le commerce des services

a en effet diminué moins fortement en pourcentage que les exportations et les importations de marchandises. La Belgique joue d'ailleurs un rôle important dans le commerce international de services : en 2020, notre pays était à la fois le 11^{ème} exportateur et importateur de services dans le monde.

Analyse des chiffres de 2020

Evolution des exportations et des importations

TABLEAU 17 | Evolution des exportations et importations belges de services

En millions d'EUR	2016	2017	2018	2019	2020
Exportations	98.461,5	103.902,7	104.697,7	107.954,7	101.657,5
Importations	95.101,8	100.861,2	104.728,1	107.484,8	100.947,1
Balance commerciale	3.359,7	3.041,5	-30,4	469,9	710,4
Exportations : variation (en %)	0,2	5,5	0,8	3,1	-5,8
Importations : variation (en %)	1,1	6,1	3,8	2,6	-6,1

Les exportations belges de services avaient augmenté de 3,1% en 2019 par rapport à l'année précédente. Elles ont ensuite diminué de 5,8% (-EUR 6,3 milliards) en 2020. Le total des importations belges de services a baissé de 6,1% (-EUR 6,5 milliards) l'an dernier par rapport à 2019. Après une période de croissance des échanges de services de 2016 à 2019, leurs exportations et importations ont respectivement atteint EUR 101,7 milliards et EUR 100,9 milliards en cette année 2020 marquée par la crise de la COVID-19.

Les exportations se détériorant légèrement moins que les importations au cours de l'année écoulée, l'excédent de la balance des services est passé de EUR 469,9 millions à EUR 710,4 millions.

2.2.1 Exportations de services

Cette section définit les principaux clients de la Belgique en 2020 ainsi que les services fournis à l'international.

2.2.1.1 Principaux clients

TABLEAU 18 | Aperçu des principaux clients de la Belgique en 2020

		2019	2020		Δ 2020-2019	
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Pays-Bas	15.787,2	15.531,6	15,3	-255,6	-1,6
2	France	12.927,0	11.420,2	11,2	-1.506,8	-11,7
3	Allemagne	9.098,7	8.956,2	8,8	-142,6	-1,6
4	Royaume-Uni	10.175,5	8.868,8	8,7	-1.306,7	-12,8
5	Etats-Unis	8.860,5	7.593,3	7,5	-1.267,3	-14,3
6	Suisse	7.862,2	7.137,3	7,0	-724,9	-9,2
7	Luxembourg	4.780,4	5.120,8	5,0	340,4	7,1
8	Irlande	4.947,9	4.726,1	4,6	-221,9	-4,5
9	Italie	2.814,3	2.765,6	2,7	-48,6	-1,7
10	Espagne	1.905,5	1.898,3	1,9	-7,3	-0,4
	Autres pays	28.795,5	27.639,3	27,3	-1.156,2	-4,0
	TOTAL	107.954,7	101.657,5	100,0	-6.297,2	-5,8

Parmi les dix destinations les plus importantes pour les exportations belges de services, sept figuraient dans un ordre légèrement différent au classement des marchandises. La baisse de près de EUR 6,3 milliards des exportations totales de services belges s'explique en partie par la diminution des ventes à destination de la France (-EUR 1,5 milliard), du Royaume-Uni (-EUR 1,3 milliard) et des États-Unis (-EUR 1,3 milliard).

Au sein des exportations vers la France, ce sont principalement les ventes de trafic touristique, de transport ainsi que de services personnels, culturels et de divertissement qui ont baissé. Le Royaume-Uni est passé de la troisième à la quatrième place des principaux partenaires commerciaux de la Belgique en raison de la baisse des ventes de services d'assurance, de construction et de communication. La régression des exportations vers les États-Unis s'explique principalement par la réduction des ventes d'autres services aux entreprises ainsi que de redevances et licences.

La première place du classement était toujours occupée par les Pays-Bas en 2020 avec une part de 15,3%, devant la France (11,2%) et l'Allemagne (8,8%), qui a subtilisé la troisième place au Royaume-Uni. L'Irlande et le Luxembourg ont aussi échangé leur

place, les ventes de services financiers ayant augmenté de 7,1% (+EUR 340,4 millions) vers ce dernier pays l'année dernière. Les dix destinations les plus importantes des services belges ont représenté ensemble près des trois quarts du total.

2.2.1.2 Principales rubriques d'exportations

TABLEAU 19 | Exportations belges selon les principales sections de services

En millions d'EUR	2019	2020	Var. (en %)	Part (en %)
Autres services aux entreprises	38.458,6	38.330,1	-0,3	37,7
Transport	21.824,1	20.500,5	-6,1	20,2
Communications	12.596,4	12.819,5	1,8	12,6
Services financiers	7.579,4	8.109,0	7,0	8,0
Trafic touristique	7.938,0	5.766,5	-27,4	5,7
Services restants	19.558,2	16.131,9	-17,5	15,9
Total	107.954,7	101.657,5	-5,8	100,0

Plus d'un tiers des exportations belges de services en 2020 consistaient en **autres services aux entre- prises**. Cette section, qui comprend le « commerce de transit », les « services de location opérationnelle », les « conseils juridiques, comptables, de gestion et de relations publiques », les « services d'audit, de comptabilité et de fiscalité » a décroché une part de 37,7%, soit EUR 38,3 milliards. Le **transport** et les **communications** viennent compléter le top 3 des principales sections d'exportation avec des parts respectives de 20,2% et 12,6%.

Les mesures de confinement qui ont été prises pour contenir la propagation du virus COVID-19 ont eu un impact particulièrement lourd sur le trafic touristique et le transport. La baisse des ventes de ces deux groupes de services a contribué de manière significative à la réduction de 5,8% du total des exportations belges de services l'an dernier.

Les frontières étant restées fermées lors du premier confinement (mars-mai 2020) et les restrictions continuant de s'appliquer par la suite, un nombre bien plus réduit de touristes et de voyageurs d'affaires ont encore visité notre pays au cours de l'année écoulée. Le taux d'occupation des hôtels était en baisse et les étrangers dépensaient également moins en repas et en souvenirs pendant leur séjour. Cela a contribué à la diminution de 27,4% (-EUR 2,2 milliards) des ventes de la section du trafic touristique dans les exportations belges de services en 2020.

Un nombre fortement restreint de touristes et de voyageurs d'affaires se sont non seulement rendus dans notre pays, mais le nombre de voyages touristiques et d'affaires partant de Belgique vers l'étranger a également diminué au cours de l'année écoulée. En combinaison avec la réduction des transports de marchandises, cela signifie que les ventes de la section du transport ont reculé de 6,1% (-EUR 1,3 milliard) pour atteindre EUR 20,5 milliards.

2.2.2 Importations de services

Cette section définit les principaux fournisseurs de la Belgique en 2020 ainsi que les services principalement acquis par notre pays.

2.2.2.1 Principaux fournisseurs

TABLEAU 20 | Aperçu des principaux fournisseurs de la Belgique en 2020

		2019	2020		Δ 2020-2019	
Position	Pays	(en millions d'EUR)	(en millions d'EUR)	(en %)	(en millions d'EUR)	(en %)
1	Pays-Bas	15.534,5	15.077,0	14,9	-457,5	-2,9
2	France	15.490,0	13.696,4	13,6	-1.793,6	-11,6
3	Allemagne	10.934,5	10.758,6	10,7	-175,9	-1,6
4	Royaume-Uni	10.615,5	10.557,1	10,5	-58,4	-0,6
5	Luxembourg	6.827,4	7.270,8	7,2	443,4	6,5
6	Etats-Unis	7.556,7	6.525,7	6,5	-1.031,0	-13,6
7	Irlande	4.872,4	6.035,4	6,0	1.163,0	23,9
8	Italie	4.116,0	3.755,8	3,7	-360,2	-8,8
9	Suisse	3.571,1	3.094,6	3,1	-476,6	-13,3
10	Espagne	3.532,3	2.690,2	2,7	-842,2	-23,8
	Autres pays	24.434,4	21.485,5	21,1	-2.948,9	-12,1
	TOTAL	107.484,8	100.947,1	100,0	-6.537,7	-6,1

Parmi les dix pays fournisseurs de services les plus importants, huit figuraient également dans un ordre légèrement différent dans le classement des marchandises l'année dernière. Les importations belges totales de services ont diminué de plus de EUR 6,5 milliards. Ceci s'explique principalement par la réduction des acquisitions en provenance de France (-EUR 1,8 milliard) et des Etats-Unis (-EUR 1,0 milliard).

Le trafic touristique et dans une moindre mesure les autres services aux entreprises ainsi que le transport expliquent la baisse des importations en provenance de France. Ces trois groupes de services ont également contribué à la régression des importations en provenance des Etats-Unis. Malgré la baisse globale des importations belges de services, l'Irlande a présenté une forte croissance. Ce sont principalement les autres services aux entreprises qui ont permis aux importations en provenance de ce pays de progresser de 23,9% (+EUR 1,2 milliard).

Les trois principaux fournisseurs de services, tout comme pour les clients, étaient en 2020 les Pays-Bas (14,9%), la France (13,6%) et l'Allemagne (10,7%).

Les Etats-Unis ont perdu la cinquième place au profit du Luxembourg. La progression des achats d'autres services aux entreprises et de services financiers est en effet responsable de l'augmentation de 6,5% (+EUR 443,4 millions) des importations belges totales en provenance du Luxembourg. Les dix pays du tableau précédent représentaient ensemble plus des trois quarts du total des importations belges de services

2.2.2.2 Principales rubriques d'importations

TABLEAU 21 | Importations belges selon les principales sections de services

En millions d'EUR	2019	2020	Var. (en %)	Part (en %)
Autres services aux entreprises	37.461,9	38.311,0	2,3	38,0
Transport	23.767,7	21.097,8	-11,2	20,9
Trafic touristique	16.642,6	11.618,8	-30,2	11,5
Communications	9.130,1	10.175,8	11,5	10,1
Servives financiers	5.897,2	5.866,9	-0,5	5,8
Services restants	14.585,4	13.876,8	-4,9	13,7
Total	107.484,8	100.947,1	-6,1	100,0

Les importations belges de services, tout comme leurs exportations, se composaient principalement d'autres services aux entreprises en 2020. Ce poste représentait un peu plus de EUR 38,3 milliards, soit 38,0%. Le transport, qui comprend le transport maritime, le transport aérien, le transport ferroviaire, le transport routier et le transport fluvial, occupait la deuxième place avec 20,9%. Le trafic touristique complétait le top 3 des importations avec une part de 11,5%.

Les mesures de confinement qui ont été prises pour endiguer la propagation du virus COVID-19 ont eu, comme mentionné précédemment, un impact majeur sur les voyages et les transports. La baisse des importations de ces deux groupes de services a contribué de manière significative à la diminution de 6,1% du total des importations belges de services l'an dernier.

Les frontières étant restées fermées lors du premier confinement (mars-mai 2020) et les restrictions continuant de s'appliquer par la suite, un nombre bien plus réduit de touristes et de voyageurs d'affaires belges se sont rendus à l'étranger au cours de l'année écoulée. Le taux d'occupation des hôtels affichait un niveau inférieur et les Belges dépensaient également moins en repas et en souvenirs pendant leur séjour. Cela a contribué à la diminution de 30,2% (-EUR 5,0 milliards) des acquisitions de la section du trafic touristique dans les importations belges de services en 2020.

Le nombre de voyages touristiques et d'affaires de l'étranger vers la Belgique a également diminué au cours de l'année écoulée. En combinaison avec la réduction des transports de marchandises, cela signifie que les achats de la section du transport ont baissé de 11,2% (-EUR 2,7 milliards) pour atteindre EUR 21,1 milliards.

ORGANES DE GESTION SITUATION AU 31.12.2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président d'honneur Sa Majesté le Roi



Présidente Annemie Neyts-Uyttebroeck Ministre d'État



Vice-Président Pierre Henri Rion Business Angel

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Secteur public



Annemie Neyts-Uyttebroeck Ministre d'État



Régine Vandriessche Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'OCDE et de l'UNESCO

Secteur privé



Pieter Timmermans Administrateur délégué -Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)



Didier Malherbe Vicepresident – UCB Administrateur délégué - UCB Belgium

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION WALLONNE

Secteur public



Pascale Delcomminette
Administratrice générale Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements
étrangers (AWEX) et WallonieBruxelles International (WBI)



Xavier Geudens
Directeur – Service public de
Wallonie – économie emploi
recherche – Département
du développement économique – Direction des Projets
Thématiques

Secteur privé



Pierre Henri Rion Business Angel



Jean-Jacques Westhof
Directeur du Département
Commerce extérieur –
Relations internationales
– Union wallonne des
Entreprises (UWE)

Commissaire du Gouvernement



Geoffrey Bedoret
Conseiller diplomatique du Vice-Président du
Gouvernement wallon, Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de
l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture et
de l'Aménagement du territoire, Willy Borsus

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Secteur public



Isabelle Grippa Directrice Générale hub.brussels



Direction générale, Image de Bruxelles, Fonction publique, Statistique, Relations extérieures, Cabinet de Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles, Sven Gatz

Frank Lelon

Secteur privé



Olivier Willocx Administrateur délégué - BECI



Pierre Konings Administrateur - KBC Asset Management

Commissaire du Gouvernement



Daan Fonck
Conseiller du Secrétaire d'Etat à la Région de BruxellesCapitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des
Relations européennes et internationales, du Commerce
extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale
urgente, Pascal Smet

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION FLAMANDE

Secteur public



Claire Tillekaerts Administrateur délégué -Flanders Investment & Trade (FIT)



Jurian Van Parys Conseiller juridique -Chancellerie et Affaires étrangères de la Flandre

Secteur privé



Gilles Suply
Conseiller politique pour les
affaires européennes et l'entrepreunariat international
- Voka - Vlaams netwerk van
Ondernemingen



Koen De Ridder Conseiller Affaires internationales - UNIZO

Commissaire du Gouvernement



Thomas Moens
Chef de Cabinet adjoint Affaires étrangères, Cabinet du Ministre-Président
du Gouvernement flamand et Ministre
flamand de la Politique extérieure, de la
Culture, la TI et les Services généraux,
Jan Jambon

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Membres



Pascale Delcomminette Administratrice générale, Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) et Wallonie-Bruxelles International (WBI)



Isabelle Grippa Directrice Générale, hub.brussels



Claire Tillekaerts Administrateur délégué, Flanders Investment & Trade (FIT)



Anick Van Calster
Directeur général affaires
bilatérales, SPF Affaires
étrangères, Commerce extérieur et Coopération au
Développement



Fabienne L'Hoost Directeur général, Agence pour le Commerce extérieur



Didier De Baere Directeur général adjoint, Agence pour le Commerce extérieur

COMITÉ D'AUDIT

Président



Didier Malherbe Vice-Président - UCB Administrateur délégué - UCB Belgium

Membres



Pierre Konings Administrateur -KBC Asset Management



Pierre Henri Rion Business Angel



Claire Tillekaerts Administrateur délégué -Flanders Investment & Trade (FIT)

CONSEIL DE DIRECTION



Fabienne L'Hoost Directeur général



Didier De Baere Directeur général adjoint



Christelle Charlier Directeur Études, Statistiques et Communication



Rosemary Donck Directeur et Chef de Service Visites d'État – Missions économiques

ORGANIGRAMME - SITUATION AU 31.12.2020

DIRECTION GÉNÉRALE



Fabienne L'Hoost Directeur général



Didier De Baere Directeur général adjoint

ORGANISATION LOGISTIQUE DES VISITES D'ÉTAT, ORGANISATION DES MISSIONS ÉCONOMIQUES CONJOINTES ET ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES VIP



Rosemary Donck Directeur, Chef de Service Visites d'État – Missions économiques



Julie Derwa Directeur adjoint, Chef de Service adjoint Visites d'État – Missions économiques



Pascaline De Splenter Coordinatrice de Visites d'État - Missions économiques



Daphné Hidalgo Y Martinez Coordinatrice de Visites d'État - Missions économiques



Astrid Van Snick Coordinatrice de Visites d'État - Missions économiques

RÉDACTION DES DOCUMENTS - GESTION DES DOSSIERS



Lorenzo Van Elsen Rédacteur - Gestionnaire de dossiers

ÉTUDES ET STATISTIQUES / ATTESTATIONS FISCALES POUR L'ENGAGEMENT D'UN CHEF DE SERVICE À L'EXPORTATION



Christelle Charlier Directeur



Dennis Gijsbrechts International Trade Analyst



Lorenzo Van Elsen International Trade Analyst



Wouter Decoster International Trade Analyst

OVERSEAS BUSINESS OPPORTUNITIES CENTRE



Didier De Baere Directeur général adjoint



Sammy Sioen Project Manager

RESSOURCES HUMAINES



Wouter Decoster Head of Department & Continuous Improvement



Stéphane Coppens Gestionnaire Ressources humaines



Sammy Sioen DPO, Conseiller en Prévention

GESTION FINANCIÈRE



Nancy Vermeulen Financial Manager

RÉGLEMENTATION



Didier De Baere Directeur général adjoint



Katrien Van Loocke Legal Counsel

COMMUNICATION



Christelle Charlier Directeur



Nancy Willems Communication Manager

PRODUCTION GRAPHIQUE



Jérémy Clemens Graphic Design Production Manager

Figures et tableaux

Figures

Figure 1 :	Ventilation des dotations 2019 et 2020	p. 11
Figure 2 :	Régime de travail	p. 12
Figure 3:	Nombre d'équivalents temps plein 2006 - 2020	p. 13
Figure 4 :	Répartition régionale des abonnés en 2020	p. 27
Figure 5:	Nombre d'opportunités d'affaires diffusées entre 2014 et 2020	p. 28
Figure 6 :	Répartition de la clientèle relative aux demandes ponctuelles en 2020	p. 38
Figure 7:	Nombre de clients abonnés aux statistiques de produits en 2020	p. 42
Figure 8 :	Nombre de questions traitées par le service Réglementation au cours de la période 2016 – 2020	p. 4!

Tableaux

Tableau 1 :	Montant des dotations en 2020	p. 11
Tableau 2 :	Entreprises interrogées du secteur transport et logistique	p.35
Tableau 3 :	Entreprises interrogées des secteurs de la construction durable et des smart cities	p.36
Tableau 4 :	Aperçu des pages les plus visitées	p.49
Tableau 5 :	Évolution des importations et des exportations belges pendant la période 2019-2020	p.53
Tableau 6 :	Evolution des exportations de l'UE-27 en 2019-2020	p.55
Tableau 7 :	Evolution des importations de l'UE-27 en 2019-2020	p.56
Tableau 8 :	Importance des différents continents dans les exportations belges	p.57
Tableau 9 :	Exportations belges vers les principaux pays de l'Union européenne	p.59
Tableau 10 :	Exportations belges à destination des principaux partenaires hors Union européenne	p.61
Tableau 11 :	Répartition sectorielle des exportations belges en 2020	p.62
Tableau 12 :	Importance des différents continents dans les importations belges	p.64
Tableau 13 :	Importations belges en provenance des principaux pays de l'Union européenne	p.66
Tableau 14 :	Importations belges en provenance des principaux pays hors de l'Union européenne	p.68
Tableau 15 :	Répartition sectorielle des importations belges en 2020	p.70
Tableau 16 :	Balance commerciale de la Belgique avec les différents continents en 2020	p. 7 1
Tableau 17 :	Evolution des exportations et importations belges de services	p.73
Tableau 18 :	Aperçu des principaux clients de la Belgique en 2020	p.74
Tableau 19 :	Exportations belges selon les principales sections de services	p.75
Tableau 20 :	Aperçu des principaux fournisseurs de la Belgique en 2020	p.76
Tableau 21 :	Importations belges selon les principales sections de services	p.77

Contacts et plan d'accès

Adresse postale

Agence pour le Commerce extérieur Rue Montoyer 3 B – 1000 Bruxelles

Téléphone

Numéro général : + 32 2 206 35 22

E-mail

secretariat@abh-ace.be

Sites web

www.abh-ace.be www.belgianstatevisit.be www.belgianeconomicmission.be







Rue Montoyer 3 • B – 1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 206 35 22 • secretariat@abh-ace.be
www.abh-ace.be • www.belgianstatevisit.be • www.belgianeconomicmission.be